AGGLOmag
N° 47 - Décembre 2011
Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

ETUDIER APRES LE BAC

dans le Bassin d'Aurillac

Ligne aérienne

L'effort de la CABA pour le désenclavement

p. 10

Médiathèque

Une sélection de jeux pour les Fêtes

p. 20

CABA.fr
Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Nouvelles Technologies
Chauffage
THERMODYNAMIQUE - PHOTOVOLTAÏQUE
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE
CLIMATISATION - AÉROTHERMIE - GEOTHERMIE
SOLAIRE - S.A.V.
14, boulevard de Lescudilliers
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 63 77 88 - Fax. 04 71 63 77 99
www.sarlntc.com - e.mail : ntc@orange.fr
DAIKIN

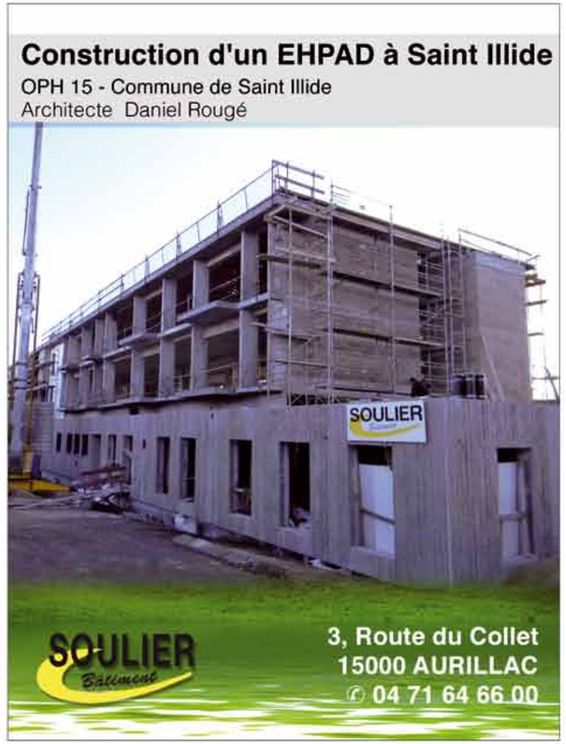

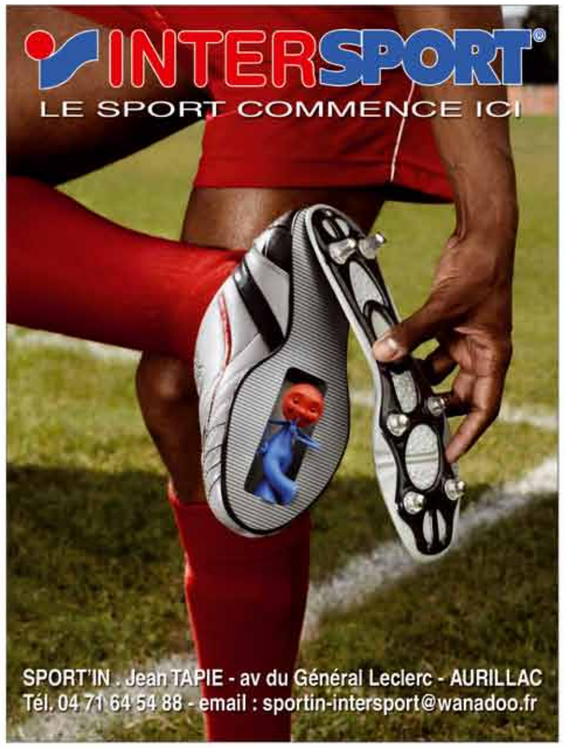
INTERSPORT®
LE SPORT COMMENCE ICI
SPORT'IN . Jean TAPIE - av du Général Leclerc - AURILLAC
Tél. 04 71 64 54 88 - email : sportin-intersport@wanadoo.fr

Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac
du plaisir pour TOUS !
La Ponétie - 15 000 AURILLAC - 04 71 48 26 80 - http://centreaquatique.caba.fr

Édito

IMPÔT LOCAL :
être clair sur l'application d'une loi obscure

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac a été citée comme exemple par le journal national des Communautés de France pour la communication qu'elle effectue sur le fonctionnement des finances locales. Nous le devons à la qualité de nos services.

Ce fut encore le cas dans le précédent numéro d'Agglo mag avec deux pages consacrées à la nouvelle Taxe d'Habitation. C'est une démarche volontariste mais difficile car ***la nouvelle législation sur l'impôt local est devenue pratiquement incompréhensible y compris par ceux qui l'ont voulue.*** *Jusqu'en 2009, les ressources fiscales de notre Communauté d'Agglomération étaient essentiellement fondées sur les recettes de Taxe Professionnelle provenant des entreprises, industries, commerces, artisanat, professions libérales. Rien n'était prélevé sur les ménages, à l'exception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.*

Réformer la Taxe Professionnelle pour diminuer la charge des entreprises de production était légitime, la supprimer sans disposer de simulations sérieuses était déraisonnable. *En 2011, nous avons constaté les conséquences de la loi de 2009 ;* ***en fait de simplification, 7 impôts différents en remplacent un seul.*** *Ainsi :*
- la Taxe Professionnelle a été supprimée ;
- la part de Taxe d'Habitation payée par chaque ménage au Département a été transférée à la CABA avec un taux de 11,30% (le Conseil Général l'avait augmentée de 19,60 % en 5 ans).
De nouveaux impôts économiques sont mis en place dont :
- la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises, impôt déclaratif au taux actuel de 1,5%, fixé par la Loi et s'appliquant principalement aux entreprises réalisant plus de 500 000 € de chiffre d'affaires ;
- la contribution foncière des entreprises, essentiellement calculée sur la valeur locative des biens immobiliers.

Nos collectivités ont simplement la possibilité de fixer des seuils, et ce alors que l'administration fiscale n'est pas en mesure de nous fournir les éléments techniques nécessaires (cf. déclaration de Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques lors du Conseil Communautaire du 4 novembre 2011).

Pour assurer une stabilité de leurs ressources à toutes les intercommunalités de France, un Fonds de Garantie (FNGIR) a été créé. Les territoires dans lesquels les nouveaux impôts rapportent plus qu'en 2010 versent le surplus au profit de ceux chez lesquels les nouveaux impôts rapportent moins…
Résultat de cette usine à gaz à l'échelle de la CABA :
- ***2,9 millions d'euros prélevés sur les habitants et entreprises de ce territoire sont transférés au profit du Fonds National de Garantie,*** *beau résultat pour une agglomération qui a un des plus faibles potentiels fiscaux ;*
- s'il est exact qu'une grande majorité d'entreprises, de commerçants, de professions libérales, d'artisans paient nettement moins qu'avec le système de la Taxe Professionnelle, une minorité, souvent ceux qui ont le plus faible chiffre d'affaires, paient davantage… ; ceux qui paient moins, les plus nombreux et de loin, sont silencieux ; ceux qui paient plus protestent…
- s'il y a une baisse importante dans les recettes de l'impôt économique dont la Contribution Foncière Economique, il sera nécessaire d'augmenter l'impôt sur les ménages, ce qu'avec l'équipe municipale d'Aurillac, nous avons réussi à ne pas faire depuis 2001.

Notre objectif est toujours le même en la matière : ne pas augmenter l'impôt local, serrer les frais de fonctionnement, privilégier les investissements.

*Mais très simplement, rappelons qu'****un impôt accepté est d'abord un impôt compris et juste,*** *et qu'il est urgent que la haute technocratie arrête d'appliquer la formule « Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ».*

Jacques MÉZARD
Président de la Communauté d'Agglomération
du Bassin d'Aurillac
Sénateur

Sommaire

Dossier 12

Avec plus de 30 formations, le Bassin d'Aurillac est doté d'une offre post-bac diversifiée et d'enseignements de qualité attirant 1 500 étudiants. Zoom sur un territoire étudiant dynamique !

Actu 5

De violentes agressions commises à Tronquières ont remis en lumière les problématiques liées à la gestion de ce site depuis des années. Rappel des faits et des conséquences.

Economie 9

Le PLIE de la CABA a initié un Plan innovant pour accompagner les seniors vers l'emploi. Au cœur du dispositif, une formation au mentorat qui favorise le transfert des compétences.

Actualités 4
Politique de la Ville 7
Assainissement 8
Economie 10
Communes 16
Prisme 18
Médiathèque 20
Numéros utiles 23
Agenda 23

AGGLOmag n°47

Magazine de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Service Communication CABA : 3, place des Carmes - 15000 Aurillac
Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 87 30 - Email : com@caba.fr
Si vous ne recevez pas le magazine, contactez le Service Communication
Directeur de la publication : Jacques MÉZARD
Vice-Président chargé des TIC : Jean-Paul NICOLAS
Rédacteur en Chef : Christine LOUIS - **Rédaction :** Claire LAINSCAK
Conception : David GIRAUD - **Photos et photogravure :** Ludovic LAPORTE

Régie publicitaire : Thierry BONNET - S.E.M. Aurillac Développement - Tél : 04 71 46 86 50
Imprimerie : CARACTÈRE (Aurillac) - **N° ISSN :** 1765-8993 - **Tirage :** 29 500 ex.

Ce document participe à la protection de l'environnement :
il est imprimé par CARACTERE, sur du papier issu de forêts gérées durablement.
PEFC/10-31-945

En bref

Nouveau format pour *Agglo mag*

Le numéro 47 sera le dernier numéro d'*Agglo mag*… en grand format ! Début 2012, votre magazine d'information communautaire adoptera un format de type A4, plus petit et plus maniable.

En préparant cette nouvelle formule, notre objectif est de développer encore l'information sur les dossiers et actions de la CABA en laissant toujours plus de place à l'image dans le cadre d'un document de qualité. Rendez-vous fin janvier-début février !

La Sablière : la Commission nationale renouvelle son OUI

La Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) s'est à nouveau prononcée en faveur de l'aménagement de la ZAC de la Sablière. Conséquence d'un problème administratif (l'absence de l'avis d'un ministère qui a touché quelque 120 dossiers au plan national), la CNAC a réexaminé le 10 novembre dernier le projet défendu par Jacques Mézard, Président de la CABA, et Alain Calmette, Maire d'Aurillac et Vice-Président chargé du Développement économique.

Elle a confirmé (*cf. Agglo mag n°43*) son « oui » au projet qui porte sur la création d'une zone commerciale de 25 464 m² de surfaces de vente, dont un hypermarché Carrefour de 5 950 m² (soit une surface de 20% inférieure à l'hypermarché Géant Casino actuel). En cette fin d'année, pourquoi ne pas formuler un souhait pour les entreprises locales qui attendent ce chantier de 60 M€ d'investissements privés, et pour les consommateurs qui attendent la fin d'un monopole : que de nouveaux recours ne viennent pas, encore, retarder la réalisation d'un projet vecteur de développement et d'attractivité…

La réalisation d'un magasin Carrefour à Mauriac, avec un giratoire sur la route départementale, n'a pas soulevé de contestation des mêmes. Le projet de réalisation d'un second hypermarché d'enseigne Leclerc à Saint-Flour ne semble pas en susciter davantage...

Réforme de la fiscalité locale : près de 3 M€ ont quitté le territoire…

2 963 877 € : c'est le montant que l'Etat a finalement prélevé à la CABA en 2011 au titre du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR). En effet, à la suite de la suppression de la taxe professionnelle (TP) par le Gouvernement, la nouvelle répartition du panier fiscal des Intercommunalités apportait à la CABA une recette supérieure à celle de la TP. Mais ces « surplus » sont collectés pour le FNGIR et reversés aux collectivités dont les ressources sont en baisse.

Ce sont donc près de 3 M€ payés par le contribuable du Bassin d'Aurillac qui quittent le territoire. Une situation surprenante voire ubuesque qu'a soulignée le Sénateur Jacques Mézard lors du débat sur la Loi de Finances pour 2012. Une nouvelle fois, il a noté l'absence d'une véritable péréquation entre les territoires riches et les territoires pauvres, et le risque de mise en place de nouveaux indicateurs de richesse des départements qui pénaliseraient fortement des départements comme la Creuse et le Cantal pourtant en perte démographique, enclavés et avec peu d'industries.

Pour suivre l'activité parlementaire (questions écrites, orales, interventions en séance, projets de loi…), vous pouvez consulter les sites Internet de l'Assemblée nationale et du Sénat. Il suffit de taper le nom du Parlementaire dans le moteur de recherche du site : www.senat.fr ; www.assemblee-nationale.fr

Plan Climat : des projets d'actions…

Pour proposer des leviers d'action, des groupes de travail se sont réunis autour de 3 thématiques

Proposer des solutions à l'échelon local pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et diminuer la dépendance à l'énergie fossile : tels sont les objectifs que vise l'élaboration du Plan Climat lancé par la CABA en 2009, sous la responsabilité de Vincent Bessat, Vice-Président chargé de l'Environnement. La première étape a consisté à réaliser un « Bilan Carbone ». Ce diagnostic a permis d'identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre grâce à un recueil de données auprès des services communautaires mais aussi des acteurs du territoire. Les déplacements, l'urbanisme, la consommation... sont en effet autant de domaines qui ont été étudiés à la fois en interne pour le volet « Patrimoine et services », et à l'échelle de l'agglomération pour le volet « Territoire ». Ce bilan Carbone a permis de repérer que le 1er poste d'émission concerne le déplacement des personnes : 80% des émissions sont produites par le déplacement des personnes résidant sur l'agglomération. Le 2e émetteur est lié à l'activité agricole notamment à l'élevage des bovins puis vient le secteur résidentiel, et plus particulièrement les maisons construites avant 1975. A partir de ces résultats, des groupes de travail constitués d'acteurs du territoire (administrations, entreprises, collectivités, associations...) ont travaillé sur trois thématiques : « déplacements de personnes, de marchandises et industries », « résidentiel, construction, tertiaire », « alimentation, agriculture, déchets ». Aux mois de juin et novembre, ils se sont réunis pour proposer des leviers d'actions. Promotion du covoiturage et des modes de déplacement doux, sensibilisation des porteurs de projet à l'éco-construction, accompagnement des entreprises pour la réalisation de leur propre bilan Carbone, promotion des circuits courts pour les filières alimentaires sont autant de pistes évoquées. Les actions vont désormais être priorisées. Des partenariats et des porteurs d'actions vont également être identifiés pour mettre en oeuvre le plan d'actions lorsqu'il aura été validé par les élus communautaires.

L'Eau'tomne du Centre Aquatique

Entre le 10 octobre et le 18 novembre, le Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac s'est mis aux couleurs de l'automne. Les enfants de 6 à 12 ans ont été invités à réinventer la décoration intérieure du hall d'accueil du Centre Aquatique en réalisant eux-mêmes des éléments de décor sur le thème de l'automne. Matériaux de récupération, éléments naturels, objets insolites... : le meilleur ornement de chaque catégorie (6/8 ans et 9/12 ans) a été récompensé, jeudi 1er décembre.

Philomène Lavergne (12 ans) a ainsi remporté un prix pour son pot en verre décoré d'écorces d'arbres, de plumes, carottes, etc. Léa Loubeyre (6 ans) a quant à elle créé un mobile à suspendre composé de figurines d'araignées, de champignons, de feuilles...

Attention : le Centre Aquatique est fermé jusqu'au dimanche 8 janvier inclus pour maintenance technique obligatoire. Merci de votre compréhension.

Tronquières : l'état de droit existe-t-il encore ?

Dans la matinée du 15 novembre, dans l'enceinte du Centre d'Enfouissement Technique de Tronquières, deux salariés de deux entreprises aurillacoises ainsi que des agents de la CABA venus leur porter assistance ont subi des agressions physiques de la part de plusieurs membres de la Communauté des Gens du voyage. Celles-ci ont nécessité l'intervention des services de Police et de Secours, et le transfert des victimes au Centre hospitalier. La violence de l'agression a causé des incapacités temporaires de travail et des traumatismes durables aux personnes qui l'ont subie.

A la suite de ces faits et compte tenu des conditions d'insécurité, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac a suspendu les activités du Centre d'Enfouissement Technique. Faute d'exutoire aux déchets, les collectes et le fonctionnement des déchetteries ont été arrêtés pendant 3 jours.

Une rencontre a réuni le 18 novembre des agents remplissant les missions de service public de collecte et traitement des déchets ménagers (dont les victimes de l'agression), le Président et les Vice-Présidents de la CABA, le Maire d'Aurillac, le Préfet du Cantal et le Procureur de la République. Si les élus de la CABA ont relevé avec satisfaction que devant la gravité des faits une réponse judiciaire rapide a été apportée à l'encontre des agresseurs, les solutions de sécurisation proposées par les Services de l'Etat ne pouvaient être que ponctuelles. Or, cela ne pouvait être suffisant au regard de l'extrême gravité des faits et des questions de sécurité qui ne peuvent manquer de se reposer.

L'accueil des Gens du Voyage, assumé par le District puis la Communauté d'Agglomération, n'a jamais été un long fleuve tranquille, quels que soient les exécutifs qui se sont succédés. Les incidents sont courants, provoqués le plus souvent par une minorité de résidents sédentaires ou de passage, issus généralement des mêmes familles. Les élus de la CABA ont ainsi toujours veillé à ne pas jeter l'opprobre sur une communauté dont une majorité de ressortissants respecte la loi.

Pour être en conformité avec la loi, la CABA a, contrairement à la majorité des collectivités, réalisé entre 2008 et 2010 deux nouvelles aires d'accueil à Tronquières et aux Granges (Arpajon-sur-Cère) pour un coût de 2,4 millions d'euros (dont 1,28 millions de subventions de l'Etat). Elle a également tenu à reconstruire une école pour un coût de 428 000 € HT.

La gestion de ces aires a été confiée à une société spécialisée, Hacienda, et la CABA en finance le fonctionnement en application de la loi, avec le concours de l'Etat (fonds gérés par la CAF du Cantal).

Cependant, depuis des années, les installations de la CABA sont vandalisées : aires d'accueil, boulodrome, aéroport, centre d'enfouissement, lampadaires, véhicules… Des centaines de vols ont été commis, de nombreux matériels détruits ou rendus inutilisables, notamment au Centre d'Enfouissement ou à l'aéroport. Plus grave, les agents de la CABA sont régulièrement insultés et menacés, quand des tirs d'armes à feu n'atteignent pas leurs locaux ou véhicules…

La CABA a remplacé les installations de vidéoprotection détruites, les clôtures régulièrement découpées, les cadenas de sûreté du portail d'accès (180 cadenas pour la seule année 2010)… Son Président a attiré à maintes reprises l'attention des Préfets successifs, du Député, sur la situation à Tronquières sans qu'aucune réponse adéquate n'ait été apportée. Il a déposé des dizaines de plaintes chaque année depuis plus de 9 ans tant auprès du Commissariat que du Parquet. L'immense majorité de celles-ci a été suivie des mentions : « classement sans suite », « auteur inconnu », « poursuite inopportune ». Les représentants de l'Etat répondent que la gestion de l'installation classée de Tronquières repose sur la collectivité locale, qui devrait en assurer la sécurité… Il convient d'être sérieux : il s'agit purement et simplement de questions de maintien de l'ordre et de répression de la délinquance qui incombe à l'Etat, à l'exercice de son pouvoir régalien.

Le souci premier de la Communauté d'Agglomération est que la sécurité des personnes et des biens soit assurée de manière pérenne. Aussi, lors de la réunion de Bureau du 21 novembre, le Président, les Vice-Présidents et les Maires des 24 Communes ont-ils décidé la fermeture anticipée du Centre d'Enfouissement Technique de Tronquières. Seules les interventions d'entretien post-exploitation seront assurées conformément aux obligations légales de la collectivité.

Pour ce qui concerne les ordures ménagères, les bennes de collecte sont provisoirement vidées dans des casiers techniques du Centre technique municipal puis rechargées et exportées vers Montech (Tarn-et-Garonne). La CABA travaille à la création d'un quai de transfert plus adapté à ces opérations, comme cela devait être le cas à la fin de l'exploitation du site de Tronquières.

Pour la réalisation urgente de ce nouvel équipement, la CABA a sollicité le soutien de l'Etat et du Département. De même, il a été demandé au Préfet et au Président du Conseil Général, co-signataires du Schéma départemental d'accueil des Gens du voyage, d'en accélérer la révision car l'essentiel de la charge repose aujourd'hui sur la CABA, aucune aire de petit passage n'ayant été réalisée.

Travaux en cours

Voici le récapitulatif des principaux travaux que la CABA réalise au quotidien dans vos communes.

Assainissement/AEP

Terminé :

- **Marmanhac** : réhabilitation du réseau d'eau potable à Gimel (phase 1) ;
- **Ytrac :** modification du point de rejet des eaux usées de la station d'épuration du Bex.

En cours :

- **Aurillac :** réhabilitation du réseau d'eau potable, extension du réseau d'eaux usées, réhabilitation de l'éclairage public et des bornes du camping de l'Ombrade ;
- **Aurillac :** reprise du réseau d'eau potable (2e tranche), rues Pierre Coubertin, Ribot-Loucheur, Croix du Vialenc ;
- **Jussac/Reilhac :** programme Vallée de l'Authre - réhabilitation de la station d'épuration de Jussac, transfert des effluents de Reilhac vers Jussac ;
- **Saint-Simon :** réhabilitation du collecteur des eaux usées, lotissement Merly.

En prévision :

- **Ayrens :** réhabilitation du réseau d'eau potable, Le Mont, le Bourg, le Molinier, la Tronque ;
- **Jussac :** réhabilitation du réseau d'eau potable et des branchements, quartier de la Laiterie ;
- **Naucelles :** réhabilitation du réseau d'eau potable, route Impériale et rue de la Réginie ;
- **Saint-Simon :** réhabilitation du réseau d'eau potable et reprise ponctuelle du réseau d'eaux usées sur le Chemin du Bord de l'eau, la Cité Robaglia et à Beillac ;
- **Yolet :** maillage d'alimentation en eau potable entre les réseaux du Couderc et du bourg.

Construction/divers

En cours :

- création d'un réseau de chaleur entre Souleyrie et le Centre aquatique ;
- construction du bâtiment de service du Prisme ;
- poursuite des travaux à l'aéroport ;
- aménagement de l'aire événementielle à la Ponétie ;
- mise en conformité de la station d'avitaillement de l'aéroport.

En prévision :

- travaux sur le système de sécurité incendie (Espace des Cames).

COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Adhésion de Carlat au sein de la CABA

Conséquence de l'achèvement de la carte intercommunale dans le Cantal, Carlat doit devenir la 25e Commune de la CABA. Portrait d'une Commune alliant campagne et proximité d'Aurillac.

Crédit photo : DR

Après une délibération à l'unanimité du Conseil Municipal de Carlat le 25 novembre, puis le vote unanime du Conseil Communautaire du 5 décembre, les Communes de la CABA sont appelées à se prononcer à la majorité qualifiée sur l'adhésion de la Commune de Carlat à la Communauté d'Agglomération. Un processus qui s'inscrit dans « *la Réforme des Collectivités territoriales qui prévoit l'achèvement de la carte intercommunale dans chaque département*, explique Jacques Mézard, Sénateur et Président de la CABA. *Lors de sa réunion du 7 novembre, la Commission départementale de coopération intercommunale s'est prononcée à l'unanimité pour le rattachement de Carlat, commune isolée, à la Communauté d'Agglomération. Officiellement saisis, et bien que ne répondant à aucune volonté expansionniste de la CABA, nous avons alors engagé avec la Commune le processus d'adhésion* ».

Pertinence des compétences et des moyens

Après publication par le Préfet du Cantal de l'arrêté fixant le nouveau périmètre de l'Agglomération, Carlat devrait donc devenir la 25e Commune de la CABA. « *Nous trouvant dans l'obligation d'être rattaché à une intercommunalité, nous avons souhaité cette adhésion en raison de la pertinence géographique et de la pertinence des compétences et des moyens de la CABA*, explique Alain Cousin, le Maire. *Nous avons été attentifs aux évolutions qui pouvaient être mises en place pour nos administrés, notamment dans les domaines de l'Eau et l'Assainissement, la Collecte et le Traitement des déchets ou les Transports. Les actions culturelles ou équipements sportifs de la CABA seront également plus accessibles à nos concitoyens.* » En outre, la très grande majorité des habitants de Carlat qui sont salariés travaillent sur le Bassin d'Aurillac, principalement à Aurillac et Arpajon-sur-Cère. Que ce soit pour leurs achats, leurs loisirs ou leur santé, « *la zone d'attractivité se situe sur la CABA* », ajoute Alain Cousin.

Au recensement de février 2011, Carlat comptait 50 nouveaux arrivants. « *Ici, on habite à la campagne tout en bénéficiant de la proximité d'Aurillac. Avec 40 exploitations, l'agriculture reste la première activité économique. Il existe aussi une carrière d'extraction de basalte, de concassage et de fabrication d'enrobé qui alimente le secteur des travaux publics du Bassin d'Aurillac. Elle emploie 10 salariés, tout comme l'atelier de charcuterie Benech bien connu sur le marché d'Aurillac.* »

Côté loisirs, Carlat propose de multiples randonnées pédestres ou VTT et, bien sûr, son célèbre Rocher. Cette coulée de basalte était auparavant le site d'une citadelle où la Reine Margot séjournât un an et qui fut détruite en 1604 par Henri IV. Le rocher est aujourd'hui la propriété d'Albert Alexandre Grimaldi, Prince de Monaco. « *C'est un site dont la biodiversité est remarquable, avec des espèces que l'on ne trouve pas ailleurs, par exemple le figuier,* relève Alain Cousin. *Des fouilles archéologiques y ont également mis au jour des vestiges remontant à l'Age de Bronze.* » Le rocher offre un magnifique point de vue sur Aurillac et ses environs et, pour les sportifs, une soixantaine de voies d'escalade utilisées notamment par le club d'Aurillac.

Portrait express

Surface :
2 100 ha

Population :
345 habitants

Ecole :
3 classes, 55 élèves de la maternelle au CM2

Conseil Municipal :
Alain Cousin, Maire ; Alain Truchot, Patrick Benech, Christian Daudé, Adjoints ; Géraud Combes, Magali Dommergue, Josiane Felgines, Patrick Gramond, Bernadette Rispal, Bruno Serre, Lionel Soubrier.

Activité économique :
40 exploitations agricoles, carrière de Lachaux, atelier de charcuterie, 10 artisans environ (menuisier, charpentier, ébéniste, plombier, couvreur spécialisé en lauze…)

Sports, loisirs, cultures :
stade de foot, salle culturelle, point lecture, 10 associations environ (Clubs de Foot et de Gym, Aînés ruraux, Chasse, Parents d'élèves, ASPAC - rénovation de tracteurs agricoles), Rocher de Carlat (point de vue, escalade), circuits de randonnée pédestre et VTT, 10 gîtes touristiques

CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE

Un diagnostic local de santé

Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, un diagnostic local de santé a été réalisé sur les cités de Canteloube et Clémenceau. Une opération qui a rassemblé l'ensemble des acteurs locaux et des habitants.

Afin de favoriser un développement d'actions de prévention et de promotion de la santé au sein des quartiers prioritaires du Contrat Urbain de Cohésion Social (CUCS), l'antenne du Cantal de l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) d'Auvergne a mis en place en juin 2010, à la demande de la CABA et de l'Etat, une démarche de diagnostic local de santé sur les cités de Canteloube et Clémenceau. « *Nous souhaitions établir ce diagnostic afin de mieux appréhender la réalité de terrain et ainsi pouvoir mener des actions ciblées sur les problématiques de santé du quartier* », souligne Florence Marty, Vice-Présidente de la CABA chargée de la Politique de la Ville.

L'étude a démarré en juin 2010 par la mise en place d'un Comité technique composé de nombreux acteurs locaux (Acc'ent Jeunes, Centre Social de Marmiers, OPHLM 15, Conseil Général du Cantal, CAF, Foyer Jeunes Travailleurs, CIDFF, Mission Locale, CADA, Inspection Académique, ANPAA, CCAS, etc). « *La forte implication des acteurs locaux a permis d'effectuer un réel travail et d'instaurer une dynamique très positive* », précise F. Marty. « *Ce diagnostic local de santé ne porte pas uniquement sur la situation sanitaire au sens médical mais prend également en compte l'environnement et le cadre de vie du quartier,* explique Isabelle Visy, chargée de projet à l'IREPS. *Nous avons réalisé près de 60 entretiens en porte-à-porte avec les habitants des deux cités dans le courant du mois de janvier 2011. Nous étions toujours accompagné par un intervenant du quartier, ce qui a permis de mettre les habitants en confiance (Centre social Marmiers, CADA et OPHLM 15). En parallèle nous avons rencontré individuellement les acteurs de prévention et collectivement les professionnels de santé du quartier, dont 2 pharmaciens, 2 médecins généralistes, un podologue, un dentiste et 3 infirmières libérales.* »

Des constats… pour engager des actions

Une réunion de présentation des résultats a également été organisée à la CABA le 24 mai à destination de l'ensemble des acteurs locaux (49 représentants d'associations et d'institutions). Les données font apparaître que la population des deux cités est plus défavorisée que celles des autres quartiers d'Aurillac : taux de chomage plus élevé, revenu médian inférieur à la moyenne sur Aurillac, nombreux bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle… « *Au regard de leurs habitants, ces cités ont également une mauvaise image certainement liée à l'habitat HLM et au peu de mixité sociale,* souligne Isabelle Visy. *Cependant il bénéficie de la proximité des services sociaux, médicaux, éducatifs, associatifs et urbains. De plus, les résidents reconnaissent que l'environnement est agréable et que la solidarité est bien présente* ». A la suite de ces rencontres, des thèmes de travail prioritaires ont été définis : pour les jeunes, l'hygiène, l'alimentation et les addictions ; pour les adultes, la santé mentale et les activités physiques et de loisirs ; et pour les personnes âgées, l'isolement. En 2012, parallèlement aux premières actions, des compléments d'informations seront recherchés sur la parole des jeunes sur leur santé et les habitudes alimentaires des habitants. « *En effet, la majorité des personnes que nous avons rencontrées étaient des adultes, nous n'avons pas réussi à recueillir le ressenti des jeunes,* précise Isabelle Visy. *De même les habitudes alimentaires des habitants n'ont pas été questionnées au cours des entretiens individuels à domicile* ». « *Ce diagnostic n'était qu'une première étape. Les actions proposées seront pour la majorité soutenues dans le cadre du CUCS pour la période 2012-2014* », conclut F. Marty.

Appel à projets 2012

Pour mettre en place des actions sur l'année 2012, la CABA et les partenaires institutionnels du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) lancent un nouvel appel à projets auprès des acteurs locaux sur les quatre thématiques suivantes :

- **Habitat et cadre de vie** avec pour objectif de mettre en place une Gestion urbaine de proximité et des ateliers logement / vie quotidienne ;
- **Prévention / Citoyenneté** pour mettre en place des projets interculturels ou développer des actions éducatives ;
- **Santé** en instruisant un plan d'action et de sensibilisation axé sur l'équilibre alimentaire et l'hygiène de vie ;
- **Education** pour lutter contre le décrochage scolaire et renforcer l'accompagnement.

Cet appel à projets s'adresse uniquement aux associations loi 1901, aux établissements publics ou aux collectivités territoriales de la CABA. Si vous souhaitez y répondre, vous pouvez télécharger le dossier de demande de subvention 2012 sur le site internet de la CABA : www.caba.fr. Le CUCS apporte non seulement un plus sur le plan financier, avec des crédits spécifiques, mais aussi une aide sur le plan logistique. Le dossier de demande de subvention est à rendre au plus tard le vendredi 20 janvier 2012 au service Politique de la Ville de la CABA. Passée cette date, aucun dossier ne sera étudié.

Des appels à projets sont également lancés dans le cadre du Projet Educatif Communautaire (PEC) et du Conseil Communautaire de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CCSPD).
Plus d'info sur le site www.caba.fr, rubrique « cohésion sociale ».

RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS AUTONOMES

Des subventions en provenance de l'Agence de l'Eau

La CABA et l'Agence de l'eau Adour-Garonne ont débuté en 2011 un programme d'aides à la réhabilitation des installations d'assainissement autonome des particuliers. Cette opération se poursuit en 2012 !

Afin de lutter contre la pollution des milieux naturels, l'Agence de l'eau Adour Garonne a lancé dans le cadre de son 9e programme une opération subventionnée de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif des particuliers.

« *Répartie sur 2011 et 2012, cette opération concerne les particuliers qui émettent des rejets d'eaux vannes non réglementaires hors de leur propriété. Elle leur permet de bénéficier d'un soutien financier pour effectuer les travaux nécessaires à la réhabilitation de leur installation* », explique Roger Destannes, Vice-Président en charge des Travaux et Réseaux. Grâce au travail réalisé par son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), la CABA a pu intégrer ce dispositif dès son lancement et identifier en amont les foyers éligibles.

En effet, pour bénéficier des aides, il faut que l'installation ait été réalisée avant le 6 mai 1996. La parcelle doit également faire partie du zonage d'assainissement non collectif qui a été adopté par la CABA. Les travaux subventionnés concernent l'étude préalable aux travaux en vue de définir la filière adaptée, la collecte des eaux usées, la mise en place du pré-traitement et du traitement.

13 communes concernées en 2012

Pour faciliter le déroulement de l'opération, le SPANC a scindé le territoire en deux tranches de 11 et 13 communes. « *La première tranche réalisée en 2011 a permis de proposer à 229 particuliers des 11 premières communes de bénéficier des subventions,* souligne Roger Destannes. *92 dossiers ont finalement été déposés.* ».

Crandelles, Giou-de-Mamou, Labrousse, Lacapelle-Viescamp, Lascelles, Mandailles-Saint-Julien, Naucelles, Saint-Cirgues-de-Jordanne, Saint-Simon, Saint-Paul-des-Landes, Sansac-de-Marmiesse, Vézac et Vezels-Roussy sont les communes concernées en 2012. Sur cette seconde tranche,192 propriétaires ont été identifiés comme étant éligibles à l'opération. La subvention allouée par l'Agence de l'Eau correspond à la totalité des dépenses pour un montant de travaux jusqu'à 3 500 € TTC (au delà, la subvention est plafonnée à 3 500 € TTC). Chaque particulier concerné a été informé par courrier des modalités d'obtention des subventions et des démarches administratives à entreprendre. Les dossiers doivent ensuite être déposés avant le 15 mai 2012. Les travaux doivent, eux, être obligatoirement réalisés dans les deux ans suivant la notification d'attribution des subventions par l'Agence de l'eau.

Renseignements :
SPANC de la CABA
Tél : 04 71 46 86 31

Assises 2012 de l'assainissement non collectif

1 500 congressistes au Prisme

Le réseau IDEAL et la CABA doivent coorganiser l'édition 2012 des Assises Nationales de l'Assainissement Non Collectif, les 10 et 11 octobre 2012 au Prisme. Cette manifestation dédiée à l'assainissement non collectif rassemble chaque année dans différentes villes de France environ 1 500 congressistes et une soixantaine d'exposants regroupés sur le salon professionnel.

Le succès rencontré par chaque édition démontre la réelle nécessité des Collectivités à échanger leur expérience dans ce domaine stratégique. Les Assises de l'assainissement non collectif sont reconnues par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement ainsi que par le Ministère de la Santé qui participent notamment à l'élaboration du programme.

Orléans, Tours, Arras, Cahors (où la CABA était partenaire), Lons-le-Saunier, Evreux, Nice et enfin Metz, les 26 et 27 octobre derniers, ont accueillies les précédentes Assises. Roger Destannes, Vice-Président de la CABA en charge des Travaux et Réseaux, est notamment intervenu à Metz pour présenter la démarche globale de la CABA en terme d'assainissement non collectif. Le territoire de la CABA est particulièrement propice pour accueillir l'édition 2012. En effet, l'assainissement est une compétence historique assurée en régie directe par la Communauté d'Agglomération qui a même créé dès 2002 son propre Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Celui-ci a depuis contrôlé les 3 564 installations d'assainissement individuel du territoire. Fin 2012, le 2e contrôle de bon fonctionnement de toutes les installations sera terminé.

En outre, entre 2005 et 2010, la CABA a réalisé une « Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Développement Durable » : près de 10 millions d'euros d'aides publiques ont permis la réhabilitation de plus de 1 000 logements ainsi que la réalisation de 206 installations solaires et bois et la mise aux normes de 166 systèmes d'assainissement autonome sur les 24 communes de la CABA.

Une aide à la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif qui se poursuit aujourd'hui grâce au programme de l'Agence de l'eau Adour-Garonne *(cf. ci-dessus).*

UN PLAN INNOVANT POUR L'EMPLOI

Seniors… et mentors !

Le PLIE de la CABA conduit un Plan Seniors pour accompagner vers l'emploi des personnes de plus de 50 ans. Une formation au mentorat a été expérimentée pour favoriser le transfert des compétences.

« *Le rôle du tuteur, c'est d'instaurer un respect mutuel… Après un entretien, il faut laisser le temps à la personne de faire son propre chemin… Le responsable de la relation, c'est le maître d'apprentissage et il doit se remettre en question…* » Dans le salon où ils sont réunis, les 25 seniors échangent en toute confiance autour de la construction d'une bonne relation, point de départ de la transmission. Ils participent à la 4e session d'une formation au mentorat-tutorat mise en place par le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de la CABA. Une action innovante, car elle s'adresse à des demandeurs d'emploi.

Opération expérimentale

Elle s'inscrit dans le Plan Seniors initié par le PLIE avec l'aide de fonds européen FSE et en partenariat avec le Service public de l'Emploi et Pôle Emploi. « *Au 30 septembre, les plus de 50 ans représentaient 24,4% des demandeurs d'emploi de 1re catégorie dans le Cantal, chiffre en progression de 25,1% en un an ; sur la CABA, 22,3% des demandeurs d'emploi ont plus de 50 ans*, rappelle Alain Calmette, Président du PLIE. *En cas de licenciement, ce sont les premiers qui partent et ce sont eux qui sont le moins recrutés. C'est pour répondre à ces constats qu'une opération expérimentale a été proposée par le PLIE à ses partenaires.* »

Entre avril et juin 2011, Pôle Emploi a identifié 45 personnes mobilisables sur une démarche active de recherche d'emploi. Secrétaire, chauffeur-livreur, ouvrier, commercial, horticulteur : ils viennent d'horizons professionnels divers. Parallèlement, avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Unité Territoriale 15) et AGEFOS PME (organisme financeur et conseil en formation pour les PME), a été conduite une identification des besoins de main d'œuvre dans les entreprises de plus de 50 salariés.

Formés à la transmission

A partir du mois de juin, le PLIE a mis en œuvre un accompagnement renforcé pour la recherche d'emploi. Elle s'est traduite par une immersion en entreprise pour 43% des participants, via des contrats aidés, des CDD ou CDI. Pour ceux qui ne pouvaient revenir vers leur métier d'origine a été préparée une « transférabilité » des compétences, via un bilan individuel avec un technicien du Centre inter-institutionnel de Bilan de compétence.

Crédit photos : Claire LAINSCAK

25 participants enfin ont été orientés vers la formation au mentorat-tutorat qui s'est déroulée en octobre-novembre et se prolonge en décembre par un coaching individuel pour les volontaires. « *Grâce à un travail collectif, des échanges en groupe et des exercices individuels, le but est de leur permettre de prendre conscience de leurs compétences ; puis de leur donner les outils pour les transmettre par le biais du mentorat qui englobe le savoir-être en plus du savoir-faire*, expliquent Josiane Parnet et Laurent Bourdeau, formateurs. *Nous travaillons à la fois sur la recherche d'emploi et la capacité à transmettre qui apportera une valeur ajoutée à leur candidature.* »

Devant la richesse des échanges dans le groupe, les formateurs s'avouent « *époustouflés par leurs compétences et leur envie de se battre. Ils ont beaucoup à apporter* ». Leur parcours se poursuivra début 2012 par une immersion en entreprise. Avis aux recruteurs !

« Investissez sur les seniors »

Rencontre avec Daniel, 54 ans, et Bernard, 52 ans, participants de la formation au mentorat-tutorat.

Daniel - *Cette expérience nous permet de prendre conscience que nous avons de la valeur, des compétences cachées et des choses à transmettre.*
Le mentorat, c'est une arme de plus pour se connaître, mettre en valeur ses atouts. On l'a pratiqué pendant notre carrière sans le savoir, en fait ! Le plus avec le mentorat, c'est de permettre au jeune d'arriver à l'autonomie. On nous en a donné les outils et le mode d'emploi.

Bernard - *Nous venons tous de milieux différents. Certains ont besoin de reprendre confiance, d'autres aimeraient surtout que les employeurs les voient sous un autre angle. Quinquas ou pas, nous avons les mêmes besoins, les mêmes envies, la même hargne ! Nous avons besoin des jeunes pour leur dynamisme, et eux ont besoin de notre expérience. Il n'y a pas de compétition entre les générations : on fait la course ensemble !*

Laissons-leur la conclusion, au travers du message qu'ils ont préparé : « *A vous, décideurs, dirigeants : investissez sur vos seniors ! En effet, ce sont des sages et les garants de la transmission des savoir-faire et de la pérennité de vos entreprises. Soyez en persuadés ! Nous comptons sur vous.* »

Ligne aérienne

La CABA poursuit son effort pour le désenclavement

La CABA a acté sa participation au financement de la ligne aérienne jusqu'en 2014. Un effort synonyme d'engagement pour le désenclavement du territoire.

« *La ligne aérienne est un outil indispensable de désenclavement du Bassin d'Aurillac,* souligne Alain Calmette, Maire d'Aurillac et Vice-Président de la CABA chargé du Développement économique. *C'est pourquoi nous mettons en œuvre les travaux nécessaires à la mise à niveau des infrastructures aéroportuaires et à la rénovation de l'aérogare.* »

« *La Communauté d'Agglomération réalise avec le concours du Conseil Général les investissements sur les installations, dont elle est propriétaire ; elle assure la gestion de l'aéroport, avec le concours du Conseil Général ; enfin elle participe au financement de la ligne aérienne,* précise Jacques Mézard, Président de la CABA. *Ces interventions représentent un effort considérable pour notre collectivité.* » En ce concerne la gestion de l'aéroport, il est à noter que la Chambre de Commerce et d'Industrie a résilié la convention et a décidé de ne plus verser le moindre euro pour gérer cet équipement, ce qui est une singularité en France.

Pour la ligne aérienne, la CABA apporte une participation plafonnée à 500 000 € par an, comme l'a acté le vote du Conseil communautaire du 4 novembre. « *Une nouvelle délégation de service public a été attribuée à la compagnie Airlinair pour une durée de 4 ans, de juin 2011 à juin 2015* », a rappelé Alain Calmette. Dans le cadre de l'aménagement du territoire, l'État apporte une participation qui correspond à 63% du déficit d'exploitation, participation plafonnée à 72% du chiffre d'affaires réalisé (la participation était auparavant de 70% du déficit, plafonnée à 80% du chiffre d'affaires). La part du déficit d'exploitation restant à combler est fixée par convention :
- 200 000 € par an pour la Région Auvergne ;
- 222 200 € pour la CCI la 1re année puis 14% du déficit (montants estimés à 209 860 € en 2012-2013, 187 040 € en 2013-2014) ;
- 45 000 €, puis 40 000 € et 35 000 € pour l'Interconsulaire ;
- 50% du déficit restant pour le Conseil Général et la CABA (plafonné à 500 000 € pour la CABA).

Ces chiffres seront ajustés en fonction de la fréquentation de la ligne et du chiffre d'affaires enregistré. « *Si la fréquentation actuelle se maintient, le Conseil Général et la CABA verseront vraisemblablement moins de 500 000 € chacun dès 2012,* a noté Jacques Mézard. *Une fréquentation dont la hausse est aussi liée aux difficultés actuelles des autres modes de transports, en particulier les lignes ferroviaires.* » Le Président de la CABA a également rappelé qu'il « *avait été convenu lors d'un Comité de Gestion le 16 juin 2010 que la consultation pour la nouvelle délégation de service public serait portée par le Conseil Général, puis qu'il serait créé un Syndicat mixte chargé de la gestion de la ligne. Ce Syndicat serait créé entre le Conseil Général et la CABA, éventuellement élargi à la Région et à la CCI. Il serait bon que les engagements soient tenus.* »

VIE DES ENTREPRISES

« Un Coin de campagne »… à Aurillac !

Miel, ovins, volailles, canards gras, viande limousine, truites, fromages… : autant de produits fermiers du Bassin d'Aurillac (et bien plus) que vous trouverez au « Coin de campagne ». Au sein de ce Point de vente collectif innovant, 7 producteurs vous présentent leurs produits !

David Pigeon, David Camp et Sébastien Pailhol, 3 des 7 agriculteurs associés au sein de la SARL

« *De plus en plus, les consommateurs souhaitent savoir ce qu'ils mangent, comment cela a été produit, comment les animaux ont été élevés... Le monde agricole doit aller à leur rencontre pour leur répondre.* » Une rencontre que Sébastien Pailhol et six autres agriculteurs de l'arrondissement d'Aurillac ont décidé d'organiser au travers d'un espace innovant : un Point de vente collectif pour commercialiser eux-mêmes leurs productions. Baptisé « Un Coin de campagne », il ouvre ses portes en décembre à Aurillac, au 15 allée Georges Pompidou (au rez-de-chaussée de la Maison du Bâtiment).

C'est l'aboutissement d'un an et demi de travail pour structurer le projet, visiter des Points de vente existants, établir les statuts d'une SARL, trouver un local, se former à la réglementation… L'ensemble de la démarche a été accompagnée par la Confédération paysanne qui avait initié la réflexion. Pour Michel Lacoste, son Porte-parole, « *l'objectif est de traduire les discours sur les circuits courts et la vente directe en actes. En supprimant les intermédiaires, l'agriculteur doit pouvoir améliorer son revenu, et le consommateur doit s'y retrouver au niveau du prix* ».

Le stock mis à jour en temps réel

60 000 € HT* ont été investis pour aménager le local de 100 m² et l'équiper du mobilier nécessaire. A côté du magasin et de ses vitrines réfrigérées se trouvent 3 chambres froides (viande, fromage, légumes), ainsi qu'un coin « plonge » et un bureau dont l'ordinateur est relié à la caisse enregistreuse. « *Quand les produits arrivent, ils sont enregistrés dans le stock informatisé,* explique David Camp. *Au moment de la vente, le code barre est scanné et la sortie transmise au stock qui est mis à jour.* »

« Un Coin de campagne » propose les produits des 7 producteurs associés de la SARL : miel bio et produits de la ruche de David Pigeon (Naucelles) ; ovins, volailles et œufs bio de David Camp (Saint-Gérons) ; viande limousine de Sébastien Pailhol (Boisset) ; truites de Sylvie Tourdes (GAEC Les Etangs de Marfon, Polminhac) ; canards gras de Cécile Malroux (GAEC Malroux, Maurs) ; fromage Cantal et Salers de Gilles Manhès (St-Julien-de-Jordanne) ; fromage de chèvre de Clémence Nicolaï (Vieillevie). « *Chaque producteur reste responsable de son produit jusqu'à la vente, et c'est lui qui en fixe le prix,* relève Sébastien Pailhol. *Nous harmonisons simplement les tarifs par type de production.* » Chaque producteur perçoit donc la recette de ses ventes, dont il reverse 18% à la SARL pour son fonctionnement.

Bien d'autres produits sont proposés en dépôt-vente : légumes, fruits et préparations bio des Jardins de Laroque-vieille ; pain, fruits rouges, confiture, vin de Molompize, noix, farine et huile bio, jus de pomme, lentilles de la Planèze, glaces, Saint-Nectaire, lait, tomme, Bleu d'Auvergne et, bien sûr, viande de porc. « *Le but est d'avoir la gamme la plus étendue pour offrir au client un panier complet* », remarque David Pigeon. Ces produits en dépôt vente répondent aux mêmes critères de qualité fermière précisés au cahier des charges (*cf. encadré*).

Optimiser la commercialisation, valoriser le produit

Pour commencer, « Un Coin de campagne » est ouvert les mercredis et vendredis, de 10 h à 13 h et de 15 h à 18h30, les samedis de 9h30 à 18h30. Les 7 producteurs tiennent le Point de vente à tour de rôle, selon « *un temps de présence qui sera fonction du pourcentage réalisé dans le chiffre d'affaires,* précise David Pigeon. *Comme un producteur présente les produits de tous les autres, le temps d'exposition est plus important qu'une simple présence sur un marché.* » Chacun peut ainsi mieux valoriser son travail, tout en optimisant les coûts de commercialisation et en trouvant de nouveaux débouchés.

« *Pour quatre d'entre nous, jeunes agriculteurs installés depuis 2008 ou 2009, le Point de vente constitue un appui au développement de notre activité,* souligne David Camp. *Consommer « local », c'est une action de développement durable et un geste civique : nos clients participeront au maintien de l'agriculture sur notre territoire !* » Une démarche de développement durable qui englobe l'aménagement du Point de vente : les étagères pour les fruits et légumes ont été réalisées par l'association Oxygène à partir de bois de palette recyclé !

« Un Coin de campagne »
15 allée Georges Pompidou, 15000 Aurillac
Tél : 04 71 64 22 83
Email : un.coin.de.campagne@orange.fr

** financé avec les soutiens du Conseil Régional, de l'Europe et un prêt d'honneur de Cantal Initiatives*

David Pigeon, producteur à Naucelles

Le point de vente est installé au rez-de-chaussée de la Maison du Bâtiment

Gilles Manhès, producteur à St-Julien-de-Jordanne

La charte du « Coin de campagne »

La charte du « Coin de campagne » précise les conditions à respecter par tout producteur participant au Point de vente collectif :
- pour faire vivre le lien entre paysan et consommateur, ce sont les producteurs qui assurent la vente des produits ;
- ils s'engagent à travailler sans OGM et à respecter la charte des producteurs fermiers ou celle de l'agriculture biologique ;
- ils privilégient la maîtrise et la valorisation de leur production dans le cadre de fermes à taille humaine, et encouragent une autre façon de vendre et de consommer ;
- chaque paysan s'engage à présenter sa ferme où les clients peuvent être accueillis.

Le nombre de producteurs associés est appelé à s'élargir, puisque plusieurs demandes ont déjà été reçues.

VIE ÉTUDIANTE

Un enseignement supérieur de qualité

Avec plus de 30 formations à son actif, le Bassin d'Aurillac est doté d'une offre post-bac diversifiée, d'une vie étudiante riche et d'un enseignement de qualité attirant 1 500 étudiants dont 65% originaires de départements extérieurs. Zoom sur les études proposées !

Sur le Bassin d'Aurillac, 10 établissements proposent des formations post-bac dans de multiples domaines. Que vous soyez branchés informatique, gestion, agro-alimentaire, communication, ressources humaines, danse, santé… : de nombreuses formations supérieures sont proposées en formation initiale mais aussi par apprentissage ou dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ! Certaines, très pointues, attirent des étudiants de tous les horizons. « *Nos 1 500 étudiants venus de toute la France sont autant d'ambassadeurs d'Aurillac. Ils sont un vecteur important pour l'image et l'attractivité de la ville* », souligne Jacques Mézard, Président de la CABA.

Une offre de formation diversifiée

Les formations proposées sur le Bassin d'Aurillac sont très diversifiées, ce qui permet de créer une dynamique étudiante importante. A l'antenne universitaire, l'IUT compte plus de 600 étudiants. Avec des formations de pointe, les départements Génie biologique et Gestion des Entreprises et Administration (GEA) font partie des piliers de l'enseignement supérieur à Aurillac (*cf. p. 14*). Grâce à un partenariat avec l'Université de Nanning en Chine, l'IUT se tourne également vers l'international. « *L'enseignement supérieur à Aurillac participe au dynamisme de la Ville. Grâce aux étudiants, 4 à 5 M€ sont réinjectés annuellement dans l'économie locale* », souligne Jean-Marc Lavest, Directeur de l'IUT de l'Université d'Auvergne.

Autre établissement d'enseignement supérieur : l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) qui prépare au diplôme d'État d'infirmier au sein du Centre Hospitalier Henri Mondor. La formation est ouverte aux titulaires du baccalauréat ou diplômes de même niveau après un concours sur épreuves que l'ont peut préparer au GRETA (*cf. p. 14*).

A l'IUFM, après la réforme de la formation des maîtres en 2010, 18 élèves suivent le Master 2 « Métiers de l'enseignement et de l'éducation, spécialité Professeur des écoles ». Des enseignements qui sont également dispensés en formation continue diplomante pour les enseignants déjà titulaires. D'autres formations continues non diplomantes accueillent sur l'année 30 à 40 enseignants et nouveaux titulaires du 1er degré. L'IUFM assure également la formation continue des stagiaires, la préparation au concours pour les titulaires du Master, ainsi que des formations continues pour les agents des collectivités travaillant dans des secteurs connexes aux métiers de l'enfance. Pour la rentrée 2012, un dossier a été déposé auprès du Ministère de l'Education pour créer une licence professionnelle « Responsable des Services d'Accueil Petite Enfance ».

Au lycée Jean Monnet, un certain nombre de BTS sont proposés dans des domaines de compétences vastes : informatique, gestion, management commercial, comptabilité. Autre possibilité : au sein du Lycée Agricole, l'Ecole Nationale des Industries du Lait et des Viandes (ENILV) regroupe deux établissements dépendant du Ministère de l'Agriculture, l'un centré sur les formations agricoles, l'autre sur les formations agroalimentaires. L'exploitation agricole, le laboratoire des viandes, la laiterie pédagogique et le laboratoire d'analyse sensorielle assurent aux étudiants une qualification en phase avec le monde professionnel. Le Lycée professionnel Raymond Cortat prépare, lui, aux métiers tertiaires notamment l'hôtellerie-restauration au travers d'un BTS Hôtellerie par alternance, option Arts culinaires et Arts de la table.

Une vie étudiante dynamique

Pour les métiers liés aux arts plastiques, le lycée de la Communication dispense des enseignements en arts graphiques et techniques de l'information. Enfin la Manufacture Vendetta Mathéa prépare au diplôme d'Etat de Professeur de Danse et propose plusieurs formations en danse.

Etudier à Aurillac, c'est aussi bénéficier d'un cadre de vie privilégié, alliant proximité, vie sociale et culturelle. « *L'université est pour nous une source d'animation, de vie intellectuelle et culturelle que nous voulons conserver, ce qui nous conduit à soutenir financièrement l'enseignement supérieur,* relève Alain Calmette. *Alors que le Conseil général s'occupe des investissements en matière de locaux, la CABA prend en charge la mise à disposition de 5 agents remplissant des missions mutualisées ainsi que le développement des services de vie étudiante.* » Ainsi, dans le cadre de sa compétence « Enseignement Supérieur », la Communauté d'Agglomération accompagne le quotidien des étudiants en termes de services et d'infrastructures spécifiques : résidence universitaire dont une nouvelle extension est en cours de réalisation (*cf p. 14*), édition annuelle d'un Guide de l'étudiant et d'une Plaquette Logement, restauration, CROUS, sports, loisirs, santé, mais aussi organisation des Semaines de rentrée étudiante !

En plus de la mise à disposition des 5 agents, la CABA verse au « Campus Aurillac » une aide complémentaire de 16 500 € et soutient à hauteur de 55 300 € en 2011 le fonctionnement du CROUS.

IUT GEA et Génie Biologique

Des formations de pointe

Deux départements composent l'IUT d'Aurillac : la Gestion des Entreprises et Administrations et le Génie Biologique. Près de 600 élèves viennent de toute la France pour y étudier des matières spécifiques avec des taux de réussite avoisinant les 85%.

Dans l'amphithéâtre de l'IUT GEA

Avec des taux de réussite avoisinant les 85% pour chacune des formations et près de 600 élèves, l'IUT GEA et Génie Biologique est un établissement d'enseignement supérieur très prisé. Les jeunes viennent d'ailleurs de toute la France pour profiter de formations de qualité et de pointe.

« *Nous venons de Lyon et Paris,* expliquent Bastien, 21 ans, et Axel, 19 ans, étudiants en DUT Génie Biologique. *Nous avons choisi Aurillac pour la proximité avec les professeurs et les autres étudiants. C'est très familial et convivial ! Ici, nous sommes tranquilles et nous avons tout ce qu'il faut.* » La qualité de vie et d'études est en effet un des atouts du Bassin d'Aurillac. Axel et Bastien envisagent ensuite une licence professionnelle à l'IUT pour l'un et l'entrée en Master pour l'autre. « *Notre DUT nous permettra de travailler dans différents domaines notamment le management du territoire, l'analyse de l'eau, l'expertise des milieux naturels. C'est assez vaste !* »

En proposant des formations de pointe, l'antenne universitaire d'Aurillac se place parmi les premiers choix de certains étudiants qui arrivent de Poitou-Charentes, Corrèze, Aveyron, Rhône-Alpes.

Une approche professionnelle

« *Ouvert en 2000, le DUT Bio-informatique est une formation expérimentale unique en France,* explique Guy Febvre, Chef de département de l'IUT Génie Biologique. *Même si en terme d'effectif, elle n'est pas forcément plus demandée par les étudiants du fait de sa spécificité, c'est une formation très prisée par les laboratoires qui recherchent de plus en plus ce type de profil pour manipuler des données biologiques via l'informatique.* » L'objectif du département Génie Biologique est de continuer de développer la recherche sur le site. En effet, avec 11 maîtres de conférence et plus de 100 intervenants professionnels, l'antenne dispose d'un fort potentiel pour voir émerger une structure de recherche.

« *Travailler au sein de l'IUT est vraiment intéressant*, souligne Jean-Pierre Force, Expert agricole et Intervenant depuis 2 ans en Comptabilité/Gestion et Durabilité des entreprises agricoles, pour la licence professionnelle Expertise Agro-Environnementale et Conduite de Projet. *Les étudiants viennent de milieux très différents. Certains arrivent d'un BTS Analyse et conduite de systèmes d'exploitation proposé au Lycée Agricole, d'autres ont réussi leur BTS Gestion et Protection de la Nature. Certains sont même en reconversion professionnelle. Ils ont donc une approche déjà très professionnelle de l'entreprise qu'ils affinent ensuite par leurs stages* ».

Des formations tournées vers l'international

Grâce à un accord de coopération entre l'Université de Nanning et l'IUT d'Auvergne, l'IUT d'Aurillac accueille également des étudiants chinois. Ils préparent à Aurillac un DUT GEA adapté à des non francophones, unique dans la Région. Après avoir suivi chez eux des cours dispensés par les enseignants de l'Université d'Auvergne et avoir réussi la sélection, les étudiants intègrent l'antenne universitaire aurillacoise. Ils sont une vingtaine chaque année à profiter de cet enseignement spécifique.

Sur l'ensemble des formations de l'IUT GEA, « *nous sommes en cours de signature du contrat quadriennal 2012-2016,* explique Janique Soulié, Chef du département. *Notre objectif premier est de maintenir l'ensemble de nos formations, ce qui n'est pas toujours aisé. Aujourd'hui, nous n'avons par exemple aucune certitude quant au maintien de la licence professionnelle Achat vente sur les marchés asiatiques qui compte une trentaine d'étudiants* ».

Dans le laboratoire de l'IUT Génie biologique

Pour la rentrée 2012, la licence professionnelle « Gestion des Ressources Humaines » se nommera « e-grh » car elle sera particulièrement axée sur les techniques de communication. De même, la licence « Finances-Comptabilité » deviendra « Métiers de la comptabilité et de la gestion, option Révision des comptes ». Elle se déroulera toujours en alternance, soit par contrat d'apprentissage, soit par contrat de professionnalisation.

Une journée portes-ouvertes sera organisée à l'IUT, le samedi 4 février 2012.

IUT
100, rue de l'Egalité
15013 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 46 86 10
http://iutweb-aurillac.u-clermont1.fr

Dossier

GRETA des Monts du Cantal

Vers la vie active

Le GRETA des Monts du Cantal propose à tous les jeunes de moins de 26 ans des formations post-bac en alternance. Commerce, comptabilité, gestion d'entreprises, informatique... sont autant de domaines d'enseignement proposés.

En cours de Licence professionnelle Système Informatique et Logiciel

Préparation aux concours administratifs et paramédicaux, BTS Négociation Relation Clients (NRC), BTS Comptabilité et Gestion des Organisations (CGO), BTS Management des Unités Commerciales (MUC), BTS Assistant de Gestion PME/PMI : le GRETA des Monts du Cantal propose, au lycée Jean-Monnet, de multiple formations post-bac en alternance, via un contrat de professionnalisation. Autre formation proposée à Mauriac : le BTS Métiers de l'eau.

« *Les trois quarts de nos stagiaires trouvent un emploi directement à la fin de leurs études,* soulignent Brigitte Chavignier et Valérie Rueda, Conseillères en formation continue. *Nous travaillons en amont avec les entreprises pour identifier leurs besoins et orientons nos stagiaires vers elles. Bien souvent, quand ils ont été formés par une société durant deux ans, celle-ci les recrutent définitivement. C'est là le principal avantage de nos formations* ».

Une réponse personnalisée

Les étudiants du GRETA arrivent de tout le Cantal et des départements limitrophes. « *Nous travaillons beaucoup avec les entreprises locales mais aussi du nord Aveyron.* » Pour l'année 2011/2012, une quarantaine de jeunes suivent les cours dispensés en formation continue par le GRETA.

Les stagiaires arrivent également de filières complètement différentes : certains sont en reconversion professionnelle, d'autres se réorientent après une université, ou viennent juste d'obtenir leur baccalauréat et souhaitent intégrer une formation professionnelle.

C'est le cas de Julie, 22 ans, et Alicia, 21 ans, actuellement en licence professionnelle Système Informatique et Logiciel. « *Nous avons d'abord passé un BTS Informatique de Gestion à Toulouse avant de venir à Aurillac pour la licence* », expliquent-elles. Etant du Lot et de l'Aveyron, elles ont chacune trouvé une entreprise d'accueil dans leur département. « *Nous avons choisi cette licence pour gagner en expérience.* »

Pour intégrer une de ces formations, il faut constituer un dossier avec CV et lettre de motivation. « *Il ne faut pas hésiter à nous contacter. En effet, nous essayons de répondre aux besoins individuels de formation des candidats même si leur profil ne correspond pas toujours à nos formations. Nous essayons de trouver des passerelles ou de les intégrer dans une formation initiale.* » Les formations sont ouvertes à tous. La seule condition est d'avoir moins de 26 ans.

GRETA des Monts du Cantal

Lycée Jean Monnet
10 rue du docteur Chibret
BP 535 - 15005 AURILLAC Cedex

Tél. : 04 71 45 49 50

www.cantal.greta.fr

RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

15 nouveaux logements pour la rentrée 2012

A la demande de la CABA, une extension de la résidence universitaire est actuellement en cours de réalisation. Prévue pour la rentrée 2012, ce nouveau bâtiment comptera 15 logements tout équipés.

Depuis le mois de juillet 2011, à l'initiative de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, la Société HLM Polygone a lancé la construction d'un nouveau bâtiment situé rue de Salers, en complément de la résidence universitaire actuelle. En effet, pour répondre aux besoins en logements des étudiants du Bassin d'Aurillac, une extension de 15 logements est prévue pour la rentrée 2012. « *Nous ne pouvons pas répondre à toutes les demandes de logements,* expliquent Céline Mas et Laurie Bourgade, chargées du projet à Polygone. *Ces jeunes trouvent leurs logements dans le privé mais il manque tout de même un certain nombre de studios sur Aurillac* ». Actuellement, le site compte 110 logements, intégrant une première extension de 50 chambres qui avait été impulsée par la CABA en 2005.

Dessiné par le cabinet d'architecte Metafore, ce nouveau bâtiment garde les coloris « terre rouge » du bâtiment principal mêlé à un bardage en lames de bois de teinte beige. Il comprendra 12 studios de 25 m² et 3 T2 avec chambre séparée. Le bâtiment bénéficiera des mêmes services que les autres chambres à savoir la laverie automatique, la salle de sport, la salle informatique gratuite, et l'accès au wifi à tarif préférentiel.

Tout équipés !

Côté chantier, la maçonnerie et le gros œuvre sont terminés. La charpente est posée. Les menuiseries sont en cours. Dès le début de l'année commenceront les travaux de second œuvre tels que l'électricité et la plomberie. « *Nous avons opté pour une isolation par l'extérieur, ce qui est peu commun. Ce type d'isolation permet de limiter les ponts thermiques et d'être plus performant en terme d'énergie* », souligne L. Bourgade.

Les logements sont loués meublés et équipés d'une kitchenette conçue par un cuisiniste. Moderne, elle dispose de plaques vitro-céramiques, d'un micro-onde et d'un frigo. Pour bénéficier de ces logements, il faut remplir un Dossier Social Etudiant (DSE) auprès du CROUS avant fin avril, car ils sont réservés en priorité aux boursiers. Ils sont ensuite affectés

à chaque étudiant par le Pact Cantal à qui la CABA a confié une mission de guichet unique d'accueil des étudiants. Les loyers pour les studios sont de 265 € par mois, 340 € pour les T2, auxquels il convient de rajouter 40 € pour les charges. Cette opération d'un coût de 744 000 € TTC a reçu le soutien de la CABA à hauteur de 50 000 €.

Les formations supérieures

Sur le bassin d'Aurillac, 36 formations d'enseignement supérieur sont proposées dans 10 établissements.

IUT GEA

- DUT Gestion des Entreprises et Administrations
  - *option Petites et Moyennes Organisations*
  - *option Ressources Humaines*
  - *option Finance-Comptabilité*
- DUT Gestion des Entreprises et Administrations international
  - *programme spécial étudiants chinois*
- Licence professionnelle Gestion des Ressources Humaines et Technologies de l'Information et de la Communication
- Licence professionnelle Achat/vente sur les marchés asiatiques
- Licence professionnelle Finance-Comptabilité

IUT Génie biologique

- DUT Génie biologique
  - *option Agronomie*
  - *option Génie de l'environnement*
  - *option Bio-informatique*
- Licence professionnelle Produits alimentaires de terroir : innovation et valorisation
- Licence professionnelle Expertise agro-environnementale et conduite de projets

Lycée de la Communication

- Mise à niveau en arts appliqués
- BTS Communication visuelle, option graphisme
- BTS Communication

GRETA des Monts du Cantal

- BTS Négociation et Relation client (NRC)
- BTS Assistant de Gestion PME-PMI
- Licence professionnelle Système Informatique et Logiciel

Lycée Jean Monnet

- BTS Mécaniques et Automatismes Industriels (MAI)
- BTS Informatique de Gestion (IG)
- BTS Informatique et Réseau pour l'Industrie et les Services (IRIS)
- Classe préparatoire au concours d'infirmier(e)

Lycée Jean Monnet et GRETA des Monts du Cantal

- BTS Comptabilité et Gestion des Organisations (CGO)
- BTS Management des Unités Commerciales (MUC)

IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers)

- Diplôme d'État Infirmier

Lycée Georges Pompidou
ENILV (École Nationale des Industries du Lait et des Viandes)

- BTS Gestion de l'entreprise forestière
- BTS Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation (ACSE)
- BTS Sciences et technologies des Aliments
  - *option produits laitiers*
  - *option aliments et processus technologiques (IAA)*

Lycée Professionnel Raymond Cortat

- BTS « Arts culinaires » par apprentissage
  - *option B : arts culinaires et arts de la table*

La Manufacture, Département études et formation

- Danse-Etudes
- Formation Technique Préparatoire
- Formation aux Métiers de la Danse
- Préparation au Diplôme d'État de Professeur de danse

IUFM
Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Auvergne

- Master Métiers de l'Enseignement et de l'Education (2e année)
- Formations continues pour les enseignants et les collectivités
- Préparation au concours de Professeur des écoles

ARPAJON-SUR-CÈRE

Investir pour la jeunesse

Un restaurant scolaire agrandi et fonctionnel, des locaux accueillants et adaptés pour le Centre de loisirs : des aménagements de qualité pour les 540 élèves d'Arpajon !

Les personnalités ont découvert les nouveaux locaux du Centre social

« *L'école reste au centre de nos préoccupations, et ces travaux s'inscrivent dans notre volonté d'accueillir dans les meilleures conditions cette jeune génération qui est notre avenir.* » Une jeune génération qui représente 540 enfants, « *ce qui fait d'Arpajon le plus grand groupe scolaire primaire-maternelle du Cantal et d'Auvergne* », souligne Roger Destannes, le Maire. Un groupe scolaire qui bénéficie depuis la rentrée d'un restaurant scolaire agrandi et de nouveaux locaux pour le Centre de loisirs, inaugurés le 21 octobre dernier. L'extension de 100 m² du restaurant accueille désormais les maternelles, alors que les primaires sont répartis sur les 260 m² existants. L'ensemble du mobilier a également été renouvelé, avec des chaises légères et colorées et des plateaux de tables insonorisés !

Le chef au million de repas !

Le Maire a profité de l'inauguration pour saluer *« l'ensemble du personnel qui œuvre pour assurer chaque jour des repas de qualité à plus de 300 enfants. Leur chef, Michel Lorca a préparé depuis 1980 plus d'un million de repas avec le même amour du travail bien fait ! »*. Dans le cadre de ce chantier, un nouveau bâtiment a également été construit pour accueillir les activités du Centre de loisirs animé par le Centre social après l'école et pendant les vacances. Une salle entièrement équipée est, elle, dédiée à l'Ecole de musique.

L'opération d'un coût de 1,14 M€ TTC a bénéficié d'aides de l'Etat et du Conseil Général. Pour Marc-René Bayle, Préfet du Cantal, elle participe à « *la restructuration de l'immobilier public au cœur d'Arpajon* ». Elle s'intègre dans un ensemble d'équipements structurants « *sportifs, associatifs, économiques, culturels qui témoignent du dynamisme de la Commune, de sa capacité à entreprendre et à accueillir* », a relevé Jacques Mézard, Président de la CABA et Sénateur.

Quelques jours après, 15 Conseillers Municipaux Jeunes d'Arpajon lui rendaient visite au Sénat pour découvrir le fonctionnement de nos Institutions !

NAUCELLES

Un nouvel espace commercial

2012 va voir le lancement de la restructuration et l'extension de la place commerciale, un projet concerté entre la Commune et les opérateurs privés.

« *Ce projet réalise la synthèse entre des besoins privés et la volonté de la Commune de bonifier l'existant et de répondre à son évolution démographique* », explique Christian Poulhès, Maire de Naucelles. « *Cette démarche globale renforcera l'attractivité de Naucelles et apportera de nouveaux services aux habitants du secteur* », ont apprécié Jacques Markarian, Conseiller Général, et les personnalités présentes le 21 octobre dernier : Marc-René Bayle, Préfet du Cantal, Jacques Mézard, Sénateur et Président de la CABA, Alain Calmette et Jean-Pierre Picard, Maires d'Aurillac et Reilhac.

Une étude « Cœur de Village » avait préconisé voici 10 ans une évolution de la place pour y rassembler les commerces et services. Une perspective confirmée en 2008/2009 lors de l'élaboration du Plan local d'urbanisme. « *Un rapprochement des commerces apparaissait aussi favorable à des déplacements facilités,* précise C. Poulhès. *Et les opérateurs privés ont exprimé leur intérêt pour ce nouvel espace commercial.* » La Municipalité a lancé une étude comprenant un recensement des besoins des commerçants, puis la phase de maîtrise d'œuvre pour concevoir la nouvelle place commerciale.

13 commerces et services

Première concrétisation, les ateliers municipaux qui se situaient sur la place vont être relocalisés : les nouveaux locaux de 300 m² sont en cours d'achèvement, et l'ancien bâtiment est en cours de cession à l'artisan boucher. La place doit accueillir aussi les nouveaux locaux d'un Bureau d'études en Génie civil, ainsi que 2 modules accolés pour la pharmacie, le salon de coiffure et une esthéticienne (un 3e restant disponible). « *La remise aux normes de l'abribus permettra l'implantation d'un distributeur automatique de billets* », ajoute le Maire. Autant de commerces et services qui viendront compléter l'offre existante : la supérette dont une possibilité d'agrandissement a été prise en compte ; la poste, l'auto-école, le taxi et les cabinets médical et para-médical. Le projet propose également la construction d'une halle couverte de 100 m² à proximité de la salle polyvalente. Le chantier démarrera en 2012 par la restructuration des réseaux, réalisée notamment par la CABA, suivie en 2013 par les constructions des opérateurs privés. Pour la Commune, l'opération (espaces publics et atelier communal) représente un investissement de 1 M€ TTC, financé avec les soutiens obtenus ou sollicités auprès de l'Etat, le Conseil général et l'Europe. Les investissements privés représenteront un montant au moins équivalent.

Christian Poulhès, le Maire, présente le projet de place commerciale

SAINT-SIMON

Innovation pour la petite enfance

Fruit d'un partenariat entre les créatrices du projet et la Mairie, la première micro-crèche privée du Cantal apporte un nouveau service pour la Vallée de la Jordanne.

I. Friant et J. Guillot, créatrices du projet, ont tenu le ruban inaugural

Installées à Lascelles depuis 2 et 3 ans et toutes deux professionnelles de l'éducation et de la petite enfance, Juliette Guillot de Suduiraut et Isabelle Friant ont proposé voici un an à la Municipalité de Saint-Simon la création d'une micro-crèche. Le 19 novembre, jour de son inauguration, elles ont eu la joie d'annoncer que « *deux mois après l'ouverture, nous allons connaître notre première journée de fonctionnement avec l'effectif maximum de 10 enfants* ». Des enfants de St-Simon mais aussi Velzic, Lascelles, St-Julien-de-Jordanne.

La micro-crèche « L'Ostal des pitchous » accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30, et le samedi de 8 h à 12 h. « *Nous proposons un accueil régulier, à des jours et heures définis ; un accueil occasionnel, sur réservation, pour une heure, une demi-journée ou une journée ; et un accueil d'urgence, en cas de maladie d'une assistante maternelle par exemple. Nous rendons un service complémentaire à leur travail, notamment pour des gardes à temps partiel* ». L'agrément étendu jusqu'à 6 ans s'adresse ainsi à des enfants scolarisés les mercredis ou pendant les vacances.

« L'Ostal… » est installé dans les 105 m² de l'ancienne Poste loués par la Municipalité qui en a assuré l'aménagement et la mise aux normes, pour un coût global de 121 278 € TTC avec les soutiens de l'Etat, de fonds Leader gérés par l'ADEPA et de la Réserve parlementaire. Les cogérantes, qui emploient une salariée et sont prêtes à développer d'autres projets similaires, ont pris en charge l'équipement d'un espace ouvert et accueillant, avec l'aide de Cantal Initiatives. « *Première micro-crèche privée du Cantal, ce projet crée de l'emploi et apporte une offre de service supplémentaire aux habitants de St-Simon et de la Vallée de la Jordanne* », a souligné Daniel Fabre, le Maire. Il a également guidé la visite d'une 4e classe aménagée à l'école, et fait découvrir 2 tableaux numériques acquis dans le cadre du programme « Ecole numérique ». Ecole moderne et accueil innovant de la petite enfance : deux exemples forts de service public et d'initiatives indispensables à l'attractivité et au développement du territoire ont conclu Jacques Mézard, Sénateur et Président de la CABA, Vincent Descœur, Député et Président du Conseil Général, et Laëtitia Cesari-Giordani, Sous-Préfet d'Aurillac.

Renseignements : 04 71 63 31 21 ;
Email : lostal.des.pitchous@sfr.fr

AYRENS

L'association « Ayrens'tonic » a 10 ans !

Gym, aquagym ou encore danse, l'association « Ayrens'tonic » propose des activités de loisirs depuis déjà 10 ans ! Créée en 2001, elle compte aujourd'hui une cinquantaine de membres.

«*Pas chassé, on tourne, pas chassé, on croise* »... « *Grâce à Ayrens'tonic, j'ai appris la bourrée à 62 ans !,* explique René, habitant d'Ayrens et membre de l'association depuis 3 ans. *J'aime la danse folklorique, j'avais très envie de la pratiquer* ». Country, folk, polka, cha-cha-cha, tarantelle, sardane, danses traditionelles... : autant de chorégraphies que Colette Baduel et Ginette Combes, animatrices d'activités dansées apprennent aux quelque trente-quatre danseurs de l'association Ayrens'tonic. « *Les ateliers se déroulent tous les vendredis soirs à 18 h. L'ambiance est très conviviale, les personnes viennent seules, entre amis, ou en couple* », *expliquent-elle.* « *Nous venons pour nous détendre. Ici, on s'amuse. on oublie le stress et les contraintes du travail,* relève Michèle, 56 ans. *Moi je suis passionnée par la danse, j'apprécie énormément ce cours !* »

Une cinquantaine de membres

« *L'association Ayrens'tonic fait partie de la Retraite sportive,* souligne Roger Lherm, son Président. *Aussi, nous pouvons profiter du Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac pour les cours d'aquagym auxquels participent une trentaine de personnes.* » Créée en 2001, Ayrens'tonic compte aujourd'hui une cinquantaine de membres d'Ayrens et des communes alentours. Au delà des ateliers, l'association intervient dans des maisons de retraite ou des hôpitaux pour faire des spectacles. « *Nous allons aussi organiser un gala de danse pour la Fête de l'école, le 30 juin prochain. Cela va être un beau projet où les générations vont se mélanger !,* note G. Combes. *Mais avant cela, nous participerons à la rencontre inter-club lors de la Journée départementale de danse du Cantal, le 6 avril prochain.* »

En bref

Teissières de Cornet

Lecture publique, première !

Le 12 janvier, la Mairie de Teissières-de-Cornet accueillera une lecture à voix haute organisée par la Médiathèque de la CABA et le Théâtre d'Aurillac dans le cadre du programme « A Pages ouvertes ».

Un partenariat a été noué avec le Centre social de la Vallée de l'Authre qui a proposé d'organiser la séance à Teissières-de-Cornet. En effet c'est là qu'a débuté un atelier théâtre, intitulé « L'Authre et moi » et animé par la comédienne Isabelle Peuchlestrade. Or… c'est Isabelle Peuchlestrade qui lira les textes de l'écrivain Jean-Pierre Spilmont (*cf. p. 20*).
Ce rendez-vous est gratuit et ouvert à tous !

Aurillac

Des fêtes animées pour tous !

La Grande Roue ? C'est place du Square à Aurillac, jusqu'au 31 décembre ! Elle « tourne » tous les jours, de 14h30 à 20 h. Pour les 6-12 ans, un petit 8 des rennes de Noël s'est installé place de l'Hôtel de ville. Cette attraction est ouverte aux mêmes horaires que la Grande Roue. Des boules géantes attendent aussi les amateurs autour du Square

Autre rendez-vous autour du Square, le marché de Noël ! Jusqu'au 31 décembre, commerçants et artisans d'art proposent leurs produits et idées cadeaux originales. De multiples animations raviront petits et grands : ateliers d'art et de maquillage, visites du Père Noël, chorales, promenades à dos d'âne ou en échasses, voitures électriques, dégustations…
www.aurillac.fr

Cantal pédestre

L'été 2012 en point de mire

C'est avec un nouveau Président, Yves Debord, et un nouveau trésorier, Clément Rouet, que l'association Cantal pédestre prépare l'été 2012 ! Plus de 25 communes ont déjà annoncé leur participation pour accueillir une étape du Tour du Cantal pédestre.

« Une balade, un repas, un film » : les animations débuteront en juillet en Sumène-Artense, parcourront les communes du Cézallier, de la région Sanfloraine et du Caldaguès avant de remonter par la Châtaigneraie et le Bassin aurillacois. Des réunions cantonales organisées en janvier permettront de compléter le calendrier. Les élus et les responsables associatifs intéressés sont invités à s'adresser à :
cantalpedestre@orange.fr

JEAN-LOUIS AUBERT

Icône du Rock Français

Jean-Louis Aubert a conquis les 2 300 personnes présentes au Prisme, mercredi 23 novembre. Un show de deux heures où l'icône du rock français et ses 9 musiciens ont revisité avec excellence les plus grands classiques de l'artiste !

Depuis sa dernière escale à Aurillac en 2008, Jean-Louis Aubert n'a pas pris une ride ! A 56 ans, l'ancien chanteur du groupe Téléphone a toujours cette énergie débordante et ce sens de la scène !

Après une tournée intimiste où l'artiste multi-instrumentiste était seul sur scène, il s'est entouré pour le « Roc Eclair Tour » de neufs musiciens... et pas des moindres !

Sur scène, 2 batteurs dont son ami Richard Kolinka du groupe Téléphone, 2 guitaristes, un bassiste, un synthé et 3 cuivres (trombone/ trompette/saxo). Dans la fosse le public est hétéroclite. On retrouve les fans de la première heure et la nouvelle génération berçée au son de « Téléphone ».

Dès les premiers grondements de tonnerre, le public impatient applaudit ! L'ombre humaine projeté sur l'écran prend forme : Jean-Louis Aubert, une guitare acoustique sous le bras, souffle dans un harmonica et entame «*Maintenant je reviens... à Aurillac, je reviens vous chercher* ». Le visage du chanteur est illuminé par un large sourire qui ne le quittera pas. Peu bavard, il remercie son public entre les chansons avec de petits surnoms, « *mes amours* », « *mes anges* », « *les enfants* », et des petits gestes de la main !

Une énergie communicative

Son énergie est communicative, il enchaîne « Demain sera parfait », « Regarde-moi » puis viennent les classiques « Alter-ego » et « Ailleurs ». Laissant la part belle à ses musiciens, il leur confie quelques solos de guitare ou de trompette. Sur « Les léopidoptères », il les entraîne même dans une danse traversant le scène de gauche à droite ! Puis viens « Locataire » qui finit d'enflammer la salle.

Moment de pause et d'intimité, il s'installe derrière son piano pour « Loin l'un de l'autre » et « Le jour s'est levé » repris en cœur par le public. Mais, déjà, l'envie de jouer et de s'amuser avec ses musiciens reprend le dessus : « Juste une illusion », « Temps à nouveau », « Marcelle ». Ils s'amusent et ça se voit ! « *Oh oh oh* », plus fort, plus longtemps, plus grave, avec les personnes à sa droite, puis à sa gauche et enfin tous ensemble : Jean-Louis Aubert se veut chef d'orchestre des 2 300 personnes présentes ! « Un autre monde » et enfin « Voilà c'est fini » : après deux rappels, tout le monde espère qu'il « reviendra à nouveau nous chercher ».

Crédit photo : Ludovic LAPORTE

« FRANCHISE POSTALE »

Pierre Richard face à ses fans

Dans « Franchise Postale », Pierre Richard interprète un personnage tout proche de lui qui répond aux lettres de ses admirateurs. Des anecdotes à savourer sur la scène du Centre de congrès, samedi 21 janvier !

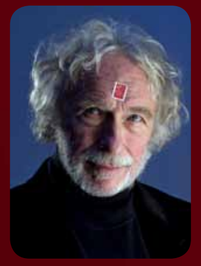

Dans « Franchise Postale », Pierre Richard dresse, entre deux éclats de rire, un formidable autoportrait et une magnifique leçon d'enthousiasme. En effet, la vie d'artiste n'est pas de tout repos. Rien qu'ouvrir sa boîte aux lettres le matin, c'est déjà toute une aventure ! Des dizaines de lettres venues des quatre coins de l'hexagone, des déclarations des plus touchantes aux plus farfelues... Pierre Richard a décidé de répondre à ces courriers inimitables ! Ce one-man show unique se jouera sur la scène du Prisme, samedi 21 janvier à 20 h. L'universitaire qui veut lui consacrer une thèse, les partis politiques et autres associations qui réclament son soutien, les fans qui l'invitent à leur anniversaire, les inévitables dépressifs et autres suicidaires, les distraits, ceux qui veulent des conseils, ceux qui en donnent, et quelques blondes... : ses correspondants imaginaires sont aussi divers que variés !

Au travers de ses réponses, l'acteur se confie, évoquant ses doutes, ses remises en question, son rapport à la célébrité, à l'âge, sa vision de la société. Il livre au passage une foule d'anecdotes savoureuses.

« Franchise Postale »
samedi 21 janvier
20 h
Assis numéroté

« LA NUIT SERA CHAUDE »

Signé Josianne Balasko !

Samedi 24 mars, le Prisme accueille la pièce de théâtre « La nuit sera chaude », une comédie de et avec l'incontournable Josiane Balasko. Fou rire garanti !

Méfiez-vous ! Monique, femme de ménage qui en apparence ne plait pas aux hommes, n'est peut-être pas celle que vous croyez ! Dans « La nuit sera chaude », Josiane Balasko se moque des préjugés et rit des apparences. Cette pièce de théâtre réalisée dans la pure tradition des vaudevilles a pour seul objectif de faire rire le public. Si elle a conquis sa notoriété grâce aux traditionnels « Bronzés » au « Père Noël est une ordure », sans oublier « Nuit d'Ivresse », « Les Keufs », « Gazon Maudit » ou encore « L'ex femme de ma vie », Josiane Balasko s'est également illustrée dans des films moins comiques, comme « Le Hérisson » ou « Cliente ». Après « Dernier rappel » en 2006, elle remonte sur les planches avec son humour très franc qui fait partie de ce personnage que l'on déteste, ou que l'on adore !

Au programme : une soirée qui aurait pu se passer d'une manière parfaite pour Dina (Valérie Lang), jeune femme peintre, et son modèle favori Francis (Pascal Bongard), également son amant, marié et pilote de ligne. Jusqu'au moment où Monique (Josiane Balasko), femme de ménage à l'allure peu attirante, sonne à sa porte et prétend que ce même Francis est en réalité Pedro, son mari chauffeur-routier. A partir de là, la nuit de Dina devient un vrai cauchemar ! Une aventure rocambolesque à découvrir au Prisme, samedi 24 mars à 20 h.

La nuit sera chaude
samedi 24 mars - 20 h
Assis numéroté

Rendez-vous 2012

PATRICK FIORI

Vendredi 20 janvier, 20h30

Assis numéroté

Alors que son dernier opus « Instinct masculin » cartonne dans les bacs, Patrick Fiori fait le tour de la France. Il s'arrêtera au Prisme pour le plus grand plaisir de ces dames... et de ses fans ! Généreux et authentique, il interprétera ses derniers morceaux, ainsi que tous les grands tubes de sa carrière. Dépêchez-vous !

AGE TENDRE (Saison 6)

Vendredi 3 février, 14h30 et 20h15

Assis numéroté

Le rendez-vous proposé au public est chaque année couronné4 de succès. La tournée Age Tendre et Têtes de Bois revient pour la 5e année consécutive avec un Grand Orchestre Symphonique... De grandes surprises vous attendent avec les nouveaux artistes engagés, dont la présence exceptionnelle de Michel Delpech !

« LE PRESIDENT, SA FEMME ET MOI »

Samedi 4 février, 20h30

Assis numéroté

« *Le Président de la République a décidé d'utiliser un sosie afin de pouvoir être présent sur tous les fronts. Un vendeur de canapés a été choisi par l'ordinateur des services secrets comme le Français ayant le morphotype le plus proche de celui du Président... Il est réquisitionné pour raison d'état...* ». Avec Alexandra Vandernoot et Michel Guidoni, et la participation amicale de Véronique Genest, Bernard Lecoq, Nelson Monfort et Meyer Bokobza.

LES ETOILES DU CIRQUE DE PEKIN : MULAN

Dimanche 11 mars, 17 h

Assis numéroté

Un spectacle de cirque extraordinaire et intergénérationnel : les aventures de Mulan, le conte chinois le plus connu au monde. Cette fresque gigantesque met en avant le courage et l'altruisme. Laissez-vous happer par un tourbillon d'aventures romanesques et de numéros époustouflants !

THE VOCA PEOPLE

Jeudi 15 mars, 20h30

Assis numéroté

Quelque part dans les méandres lointains de l'univers brille une planète blanche et unique : VOCA, la planète musicale. Utilisant gammes musicales et expressions vocales comme langage, ses habitants, les Voca People, y coexistent paisiblement. Participant à de nombreuses publicités télévisées, les Voca People entame une tournée mondiale. A ne pas rater !

RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATION

Aurillac Développement
Centre de Congrès
1 bis, place des Carmes
15000 Aurillac

Du lundi au vendredi de 14 h à 18h30

www.aurillaccongres.com
Tél. : 04 71 46 86 58

Retrouvez l'intégralité des photos des concerts sur :
www.caba.fr
www.facebook.com/caba.officiel

J.-P. Spilmont à l'honneur

Lire Spilmont, c'est prendre entre ses mains la vie d'un homme, sa richesse et sa simplicité ; c'est aussi entrer au pays de la beauté. Comment ne pas répondre à cette invitation : *Après ? « Après commence un autre désert, une autre vie, une autre histoire. Après commence le voyage. La lente remontée vers d'autres lieux, vers d'autres terres ou vers d'autres visages. »* Cet auteur savoyard sera à l'honneur des prochaines lectures « A pages ouvertes ».

Né en 1937, Jean-Pierre Spilmont est l'auteur d'essais, de romans, de nouvelles et de théâtre. Il est aussi lauréat de la Fondation de France, de Lettres Frontières et a reçu le Grand Prix du Livre d'Histoire de la Société des Gens de Lettres. Il a publié à ce jour une vingtaine d'ouvrages. Deux de ses livres ont été traduits en Allemand, et plusieurs de ses poèmes et textes en Anglais, Arabe, Italien, Portugais, Macédonien, Polonais et Russe. Ce n'est donc pas un hasard si Jean-Pierre Spilmont, homme de ferveur et de passion, a croisé la route de la maison d'édition bretonne MLD.

Dense en émotion

Jean-Pierre Spilmont livre en effet des romans et des récits économes en mots mais dense en émotions. Il joue sur les variations, celles où s'inscrivent la cohérence d'un parcours et la grâce d'une écriture. Cet auteur sait dessiner les silences dans lesquels le lecteur entend l'écho d'une phrase et d'un destin. Ses romans sont limpides, rien n'y est de trop, le ton y est toujours juste.
A découvrir lors des lectures « A pages ouvertes » lus par la comédienne Isabelle Peuchlestrade :
- le mercredi 11 janvier à 18h30 à la Médiathèque du Bassin d'Aurillac (en présence de l'auteur),
- le jeudi 12 janvier à 18h30 à la Mairie de Teissières-de-Cornet,
- le vendredi 13 janvier à 18h30 à la Médiathèque de Saint-Paul-des-Landes.
Gratuit et ouvert à tous.

Le prochain rendez-vous « A Pages ouvertes » proposera la lecture de textes de Frédérique Deghelt par Chantal Malebert :
- le 8 février à 18h30 à la Médiathèque du Bassin d'Aurillac ;
- le 9 février à 18h30 à la Médiathèque d'Arpajon-sur-Cère ;
- le 10 février à 18h30 à la Médiathèque de Saint-Paul-des-Landes.

Attention ! Pendant les vacances de fin d'année, la Médiathèque sera fermée au public samedi 31 décembre.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Jouons en famille !

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les Médiathécaires vous proposent une sélection de jeux pour s'amuser en famille les soirs de réveillon !
Jeux de rapidité, d'imagination, de stratégie... : il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Jeux de rapidité

Rök
de Thierry Chapeau (éditions Gigamic).

Depuis la nuit des temps, le pouvoir des pierres runiques de Scandinavie ensorcelle... « Rök » vous donne accès à ce pouvoir ! Lâchez une poignée de pierres runiques au centre de la table, et attrapez le plus rapidement possible les pierres semblables ou, mieux encore, la pierre semblable à la pierre d'équilibre d'un de vos adversaires !

En effet, au départ chaque joueur pioche une pierre runique dans le sac, et la place devant lui : il s'agira de sa rune d'équilibre. Les joueurs piochent ensuite un certain nombre de runes et les gardent cachées dans leurs mains. Au signal, tous les lancent au centre de la table afin de faire des paires avec les runes visibles. Si un joueur parvient à s'emparer de la pierre jumelle de la rune d'équilibre d'un de ses adversaires, il lui vole sa rune d'équilibre ainsi que toutes les runes de même couleur présentes dans son butin.

Jeu de rapidité et de concentration pour 2 à 5 joueurs. A partir de 8 ans.

Jungle speed
de Thomas, Yakovenko, Pierrick (éditions Asmodée)

Un jeu de rapidité et de concentration pour tous les âges ! L'objectif ? Ne plus avoir de cartes et attraper le totem placé au centre de la table ! Attention aux objets fragiles qui vous entourent !

En effet, tour à tour les joueurs retournent une carte de leur paquet. Dès que deux formes identiques apparaissent entre deux joueurs, le plus rapide attrape le totem et donne son tas de cartes déjà découvertes à son adversaire. Attention aux symboles qui se ressemblent et aux cartes pièges... Fou rire garanti !

Pour 3 à 8 joueurs. A partir de 7 ans.

Jeux d'imagination

Identik
de William P. Jacobson et Amanda Kohout (éditions Asmodée)

Avec Identik, pas besoin d'être un artiste ! Un joueur maître d'œuvre décrit une illustration rigolote en donnant autant de détails que possible aux autres joueurs. Pendant ce temps, ses camarades dessinent la scène décrite. Plus ils reproduisent de détails mentionnés sur la carte de l'illustration, plus ils marquent de points. Surprises et fous rires garantis puisqu'on n'a que 90 secondes pour réaliser son œuvre ! Identik a été sacré As d'or Jeu de l'année en 2010.

Un jeu d'ambiance très convivial et amusant, à partir de 3 joueurs. A partir de 6 ans.

Unanimo
de Coster, Théo et Ora (éditions Cocktail Games)

Au départ, une carte illustrée est posée au milieu de la table. Chaque joueur inscrit huit mots que lui inspire cette illustration. Attention seules comptent les réponses communes avec les autres joueurs. Un jeu d'ambiance et d'imagination pour toutes les générations.

A partir de 3 joueurs. A partir de 8 ans.

Time's up
de Peter Sarret (éditions Repos prod)

L'idée est de faire découvrir un maximum de personnages célèbres. Ce jeu se déroule en 3 manches : 1- on parle librement pour faire deviner les personnages, 2- les joueurs n'ont droit qu'à un seul mot pour découvrir les mêmes personnages, 3- il faut mimer le personnage.

Excellent jeu d'ambiance, rythmé, spontané et vif, Time's up a été couronné Jeu de l'année en 2006.

**Pour 4 joueurs et plus.
A partir de 12 ans.**

Black stories
de Holger Bösch (éditions Kikigagne)

Vous voici face à 55 énigmes lugubres à résoudre... Le maître du jeu choisit un crime à élucider et il est le seul à avoir accès aux détails de la scène. Les autres joueurs n'ont pour seule information qu'une petite phrase de description.

A vous d'être curieux et de poser les bonnes questions !

Pour 2 à 15 joueurs, dès 14 ans.

Attention, certaines scènes sont à proscrire pour les plus jeunes.

Jeux de stratégie

Les cités perdues
de Reiner Knizia (édition Filosofia)

Le but de ce jeu à deux est d'organiser des expéditions les plus rentables à travers le monde. Pour cela, vous devez créer des séquences de cartes de même couleur pour qu'elles soient rémunératrices, déduction faite des frais d'expédition. Cette réédition d'un classique est l'un des meilleurs jeux à deux joueurs de ces dernières années. Pour accomplir vos expéditions... il faudra faire des choix, meilleurs que ceux de votre adversaire. Vos armes ? Le bluff, bien sûr. Et le flair, forcément. Et si vous êtes sûr de vous, n'hésitez pas à parier sur vos expéditions. La victoire se jouera probablement sur la justesse de vos prises de risques !

2 joueurs. A partir de 8 ans

Les Aventuriers du rail Europe
d'Alan Moon (éd. International games Awards-USA)

Le principe est de prendre possession, avec des wagons, des lignes de chemins de fer entre les villes d'un continent, sous-continent ou pays.

Rapidité, anticipation seront nécessaires pour construire un réseau ferroviaire cohérent et réaliser ses objectifs. Graphisme de qualité, ambiance dynamique mêlant chance et stratégie. Un jeu mondialement connu !

Pour 2 à 5 joueurs. A partir de 8 ans.

Jeux pour enfants

Marchand de sable
Un jeu de Stéfanie Rohner et Christian Wolf (éd. Piatnik)

Chaque soir le marchand de sable accroche les étoiles dans le ciel, puis il les éteint au petit matin. Quelle étoile restera la dernière allumée ? A qui appartiendra-t-elle ? Ce joli jeu, dont les étoiles phosphorescentes brillent dans le noir (la deuxième phase se joue dans l'obscurité), fera rêver tous les enfants avant de s'endormir.

Jeu de mémorisation pour 2 à 4 joueurs. A partir de 4 ans.

Contes
Un piège pour le Père Noël
de J. Emmett,
illustré par Poly Bernatene (édit. Mic mac)
Valentin Torboyaux est méchant, très méchant, et le Père Noël le sait ! Alors quand Valentin ne trouve devant son sapin qu'une minable paire de chaussettes, il imagine aussitôt un plan diabolique : si le Père Noël ne lui offre pas ce qu'il veut, Valentin le lui volera ! Avec quelques bâtons de dynamite, des trappes dans le plancher, un tigre ou deux, le Père Noël n'a aucune chance. A moins que... ! A partir de 5 ans.

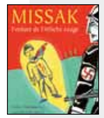

Album jeunesse
Missak, l'enfant de l'affiche rouge
de Didier Daeninckx (éditions Rue de Monde)
Ce livre propose un portrait fictif de Missak Manouchian, résistant pendant la 2nde Guerre Mondiale, chef du réseau d'immigrés connu sous le nom de « Affiche rouge ». Une très belle mise en page qui alterne les pages colorées des années bonheur en Arménie, au Liban, en France et les pages en noir et blanc qui évoquent les soldats turcs puis allemands ainsi que les dernières heures de sa vie en prison. A partir de 10 ans.

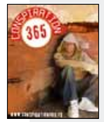

Roman jeunesse
Conspiration 365
de Gabrielle Lord (éditions Rageot, 2010)
Cal Ormond, jeune Australien de 15 ans, a 365 jours pour survivre et percer le secret de sa famille. Cette série de roman au concept original se déroule sur une année, et douze mois de cavale à suivre en temps réel. A partir de 12 ans. Plus d'info sur le site : **www.conspiration365.fr**

Roman adulte
Le Héron de Guernica
d'Antoine Choplin (éditions Le Rouergue, 2011)
A Guernica, en avril 1937, le jeune Basilio peint des hérons cendrés dans les marais, alors que la population fuit dans la crainte de l'arrivée des nationalistes. A Paris, il découvre le Guernica de Picasso qui décrit la tragédie de la ville en feu alors que le peintre célèbre n'en a pas été le témoin. Ce roman interroge sur la nécessité de l'art pour rendre compte de la condition humaine.

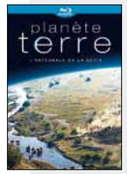

DVD / BLU-RAY
Collection « vu du ciel » et « Planète Terre »
La Terre comme vous ne l'avez encore jamais vue, sans bouger de votre fauteuil ! La Médiathèque vient d'acquérir les 13 DVD de la Collection « Vu du ciel », documentaires de Yann Arthus-Bertrand ainsi que l'intégrale de la série « Planète terre » (4 blu-ray). Vous pouvez également compléter ces films par la lecture du livre « la terre vue du ciel ».

Site internet
Google Art Project
Ce site nous donne l'opportunité de visiter quelques uns des plus grands musées du monde en nous proposant de nous balader virtuellement dans 17 de ces lieux culturels célèbres comme le musée Van Gogh à Amsterdam, le musée d'art moderne (MoMA) à New York, le château de Versailles en France, le musée Kampa de Prague... **www.googleartproject.com**

Pratique

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

3, place des Carmes - BP 501 - 15005 AURILLAC CEDEX - Accueil : 41, rue des Carmes
Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32 - www.caba.fr - contact@caba.fr

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Eau et assainissement : Tél : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : Tél : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement : Tél : 04 71 46 48 60

REGIE DE L'EAU

Centre Technique Communautaire - 195, av. du G. Leclerc
15000 AURILLAC - Tél : 04 71 46 86 38
Horaires d'ouverture au public
du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3, place des Carmes - BP 501 - 15005 AURILLAC CEDEX
Tél : 04 71 46 86 31

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
Tél : 04 71 43 05 76
Horaires d'ouverture au public
du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30

DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 51 08
Horaires d'ouverture au public
du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30

STABUS

Boutique : 3 avenue Gambetta - Dépôt : 8 rue D. Papin
15000 AURILLAC - Tél : 04 71 64 54 55

MEDIATHEQUE DU BASSIN D'AURILLAC

Rue du 139e RI - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 36 - Fax : 04 71 46 86 37
http://mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE

La Ponétie - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 26 80
Horaires d'ouverture différents selon les jours et périodes
http://centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME

7, rue des Carmes - 15000 Aurillac
Tél : 04 71 48 46 58
Du lundi au samedi,
de 9h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30
www.iaurillac.com

POINT INFORMATION JEUNESSE

Cf. Médiathèque du Bassin d'Aurillac
Tél : 04 71 46 86 20 - Fax : 04 71 46 86 37

LA PLANTELIÈRE

La Pépinière - Route de Labrousse
15130 ARPAJON-SUR-CERE
Tél : 04 71 43 27 72 - laplanteliere@caba.fr

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS PACT CANTAL

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 88 06 - E-mail : logementetudiant15@pact-habitat.org

Les 24 communes : *Arpajon-sur-Cère, Aurillac, Ayrens, Crandelles, Giou-de-Mamou, Jussac, Lacapelle-Viescamp, Labrousse, Laroquevieille, Lascelles, Mandailles-Saint-Julien, Marmanhac, Naucelles, Reilhac, Sansac-de-Marmiesse, Saint-Cirgues-de-Jordanne, Saint-Paul-des-Landes, Saint-Simon, Teissières-de-Cornet, Velzic, Vézac, Vezels-Roussy, Yolet, Ytrac*

Nos compétences : *Aménagement du territoire, Collecte et traitement des déchets, Eau et assainissement, Développement économique, Environnement, Festival international de Théâtre de rue, Urbanisme et habitat, Grands équipements culturels et sportifs, Politique de la Ville, Techniques d'Information et de Communication, Transports collectifs*

Les Élus

Le Président

Jacques MÉZARD,
Pour prendre rendez-vous avec Jacques Mézard,
Président de la CABA, contactez le **04 71 46 86 47**

Les Vice-Présidents

Vous pouvez rencontrer
tout Vice-Président sur un sujet
lié à son domaine de compétence :

Roger DESTANNES
Travaux et Réseaux

Alain CALMETTE
Développement Economique et Aménagement du Territoire
Prendre rendez-vous au **04 71 45 47 43**

Florence MARTY
Politique de la Ville et Gens du Voyage

Michel LOURS
Finances

Bernard TIBLE
Personnel
Prendre rendez-vous Service Ressources Humaines au
04 71 46 86 30

Vincent BESSAT
Environnement
permanence tous les premiers vendredis
de chaque mois, de 8 h à 12 h.
Prendre rendez-vous au **04 71 46 86 47**

Alain VEROUIL
Urbanisme et Habitat

Georges JUILLARD
Grands Equipements

Christian POULHES
Suivi de la Contractualisation

Jean-Paul NICOLAS
Techniques de Communication et Médiathèque

Xavier DALL'AGNOL
Tourisme

Philippe GRANIER
Administration Générale et Transports urbains,
péri-urbains et scolaires

Pour contacter les Vice-Présidents,
vous pouvez laisser un message au **04 71 46 86 47**

AGENDA

MANIFESTATIONS

• La Grande Roue, Marché et animations de Noël, centre ville et quartiers d'Aurillac, jusqu'au 31 décembre (*cf. p.17*)

• Réveillon St-Sylvestre : Salle polyvalente, Naucelles ; CREA, Giou-de-Mamou

• Arrivée du Raid des Neiges, cours d'Angoulême, Aurillac, 7 janvier, 17 h

• Concert du Nouvel An de l'Orchestre Symphonique de Haute-Auvergne, Théâtre, Aurillac, 8 janvier, 11 h et 15 h

• Assemblée Générale A.M.A.C. pour toutes les personnes intéressées par la manifestation autour de la Méridienne, Ayrens, 14 janvier

• Fête patronale de la St-Bonnet, Salle du CREA, Giou-de-Mamou, 14 et 15 janvier

• Animation tri, cité de Brouzac, Aurillac, 18 janvier, de 14 h à 16 h

• Quine de l'école, Salle Polyvalente, Naucelles, 4 février

• Assemblée Générale RIVAGES, Giou-de-Mamou, 4 février

• Carnaval, Ayrens, 11 février l'après-midi, et pièce de théâtre « Le Jardin » avec la troupe « Patraque Théâtre » à 20H45. Rens. 04 71 46 40 60

SAISON CULTURELLE Aurillac

• « Zoom ! Les vertiges du rêve », théâtre de marionnette, par la Cie Pupella Nogues, pour jeune public, Théâtre, 4 janvier, 16 h

• « Cependant tout arrive », par la Cie Bottom Théâtre, 10 janvier, 20h45

• « Volcan grognon », ateliers et animations pour jeune public, Muséum des Volcans, 11 janvier, 14h30

• « A pages ouvertes », lectures publiques les 11, 12 et 13 janvier *(cf. p.20)*

• « Du rififi à l'Elysée », par l'association Handynamic et Média Production, Théâtre, 13 janvier, 20h45

• « Dans la nuit plus claire jamais rêvée », par la Cie Sound Track Patricia Dallio, Théâtre, 20 janvier, 20h45

• « Métis 2 », par la Cie Wayne Barbaste, danse, Théâtre, 22 janvier, 16h30

• « Les moments poétiques », poèmes, Théâtre, 24 janvier, 18h30

• « Addictes », comédie, Salle des Fêtes, Yolet, 28 janvier, 20h30

• « Rencontres chorégraphiques départementales », Théâtre, 28 et 29 janvier

• « Abeille, habillez-moi de vous », par la Cie Pour Ainsi Dire, jeune public, Théâtre, 1er février, 15h30

• « Requiem », danse par la Cie La Zampa, Théâtre, 2 février, 20h45

• « Une soirée chez Alcofribas », musique, Auditorium M. Ravel, 4 février, 20h30

EXPOSITIONS

• «L'arbre et l'oiseau », Muséum des Volcans, Aurillac, jusqu'au 31 mars. Rens. 04 71 48 07 00

• Salon d'hiver de la Société Artistique du Cantal, Les Ecuries, Aurillac, du 7 janvier au 4 février

• Photographies de Jean-Michel Peyral, Théâtre, Aurillac, du 10 janvier au 11 février

LE PRISME

cf. pp. 18-19

MÉDIATHÈQUE DU BASSIN D'AURILLAC

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI : 13 H - 18 H
MERCREDI : 10 H - 18 H
SAMEDI : 10 H - 17 H

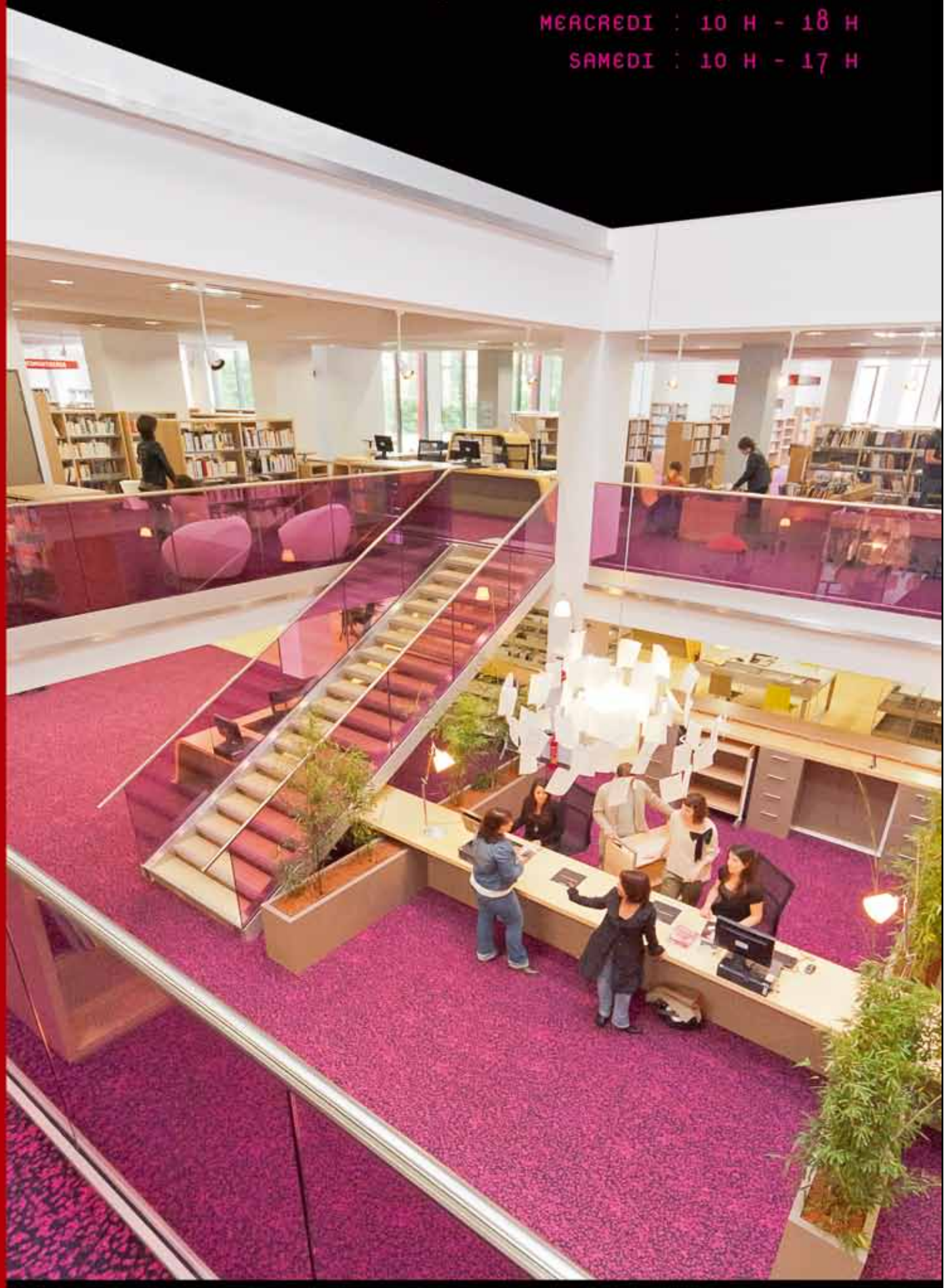

CABA

rue du 139e R.I. - 15000 AURILLAC
tél : 04 71 46 86 36
mediatheque@caba.fr - http://mediatheque.caba.fr